



LE JOURNAL DU DEVELOPPEMENT

La Revue Indépendante des Professionnels du Développement

Afrique
subsaharienne
francophone

DEVELOPPEMENT
SOCIETE
ECONOMIE

#28 - Lundi 25 Mars 2013

Bénin • Burkina Faso • Burundi • Cameroun • Congo Brazzaville • Congo RDC • Côte d'Ivoire • Djibouti • Gabon • Guinée • Madagascar • Mali • Mauritanie • Niger • République Centrafricaine • Rwanda • Sénégal • Tchad • Togo

ACTUALITE PAR THEMES

Infrastructures/RDC _____ p.34

Opération ville morte à Goma

Les autorités ont relancé l'asphaltage des routes, après trois jours de paralysie de la ville de Goma, à l'initiative de la société civile.

Financements/Tchad _____ p.9

L'ONU manque de fonds

L'ONU au Tchad n'a reçu que 9% de ses besoins pour 2013, et prévoit que le financement humanitaire n'atteindra que le tiers du montant reçu en 2012.

Réfugiés/Mauritanie _____ p.24

D'anciens réfugiés privés de terres et de papiers

De retour de 20 ans d'exil au Sénégal, les quelque 25.000 ex-réfugiés mauritaniens peinent à obtenir des papiers et à récupérer leurs terres.

Justice/RDC _____ p.23

Les chambres foraines font débat

Au Sud-Kivu, l'organisation de chambres foraines divise les acteurs judiciaires. Certains dénoncent le caractère parfois expéditif et subjectif de ces juridictions itinérantes financées par des ONG.

L'Afrique dans l'obscurité



Avec le retour de la chaleur, les grandes villes africaines sont confrontées à des pénuries d'électricité qui engendrent coupures, délestages et exaspération des habitants.

Reportages en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Niger et en Guinée, où les usagers sont descendus dans la rue.

TEMPS FORTS

RD CONGO

Bosco Ntaganda transféré à la CPI

Le général Ntaganda, un ancien chef rebelle recherché par la CPI pour crimes contre l'humanité, s'est rendu et a aussitôt été transféré à La Haye pour y être jugé. Il s'agit de la première fois qu'un suspect se rend de façon volontaire pour être jugé à la CPI.

République Centrafricaine

Les rebelles Séléka ont pris Bangui

- La rébellion a pris dimanche matin le Palais présidentiel
- Le président Bozizé serait en fuite
- Bangui est pillée
- Les populations quittent plusieurs villes



MALI

L'heure est au déminage ■ Les donateurs négligent l'école ■ Cissé veut croire aux élections ■ La Banque mondiale va apporter 150 millions de dollars ■ Paris change d'ambassadeur



Dossier : L'eau, source de vie, chère... et mortelle

"D'ici à 2030, près de la moitié de la population mondiale pourrait souffrir de pénuries d'eau", a déclaré le secrétaire général de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de l'Eau.

Une journée que beaucoup d'Africains ont passée à se battre pour gagner quelques gouttes du précieux liquide.

Reportages en RDC, au Rwanda, au Burundi et en Guinée.



Bosco Ntaganda transféré à la CPI

Le général **Bosco Ntaganda, un ancien chef rebelle de République démocratique du Congo (RDC), recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité, s'est rendu lundi 18 mars, et aussitôt été transféré à La Haye, aux Pays-Bas, pour y être jugé. Il s'était rendu de lui-même à l'ambassade américaine à Kigali.**

M. Ntaganda, qui a fait défection l'année dernière, est un ancien rebelle tutsi congolais, devenu général en 2009 au sein de l'armée régulière de la RDC. Selon de nombreux experts, il serait un des responsables de premier plan de la rébellion du M23 lancée en mai 2012.

Bosco Ntaganda, surnommé "Terminator", fait l'objet depuis 2006 de deux mandats d'arrêts de la CPI pour des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, notamment l'enrôlement d'enfants-soldats et des viols, commis dans les régions de l'Ituri (nord-est de la RDC) et du Kivu (est) au début des années 2000.

Des organisations humanitaires et des droits de l'homme l'accusent en outre d'être responsable de crimes similaires dans la province orientale du Nord-Kivu.

À son arrivée à La Haye, M. Ntaganda devait recevoir une visite médicale. Il comparaitra devant les juges en présence d'un avocat de la défense. La date de l'audience de première comparution a été fixée à ce mardi 26 mars.

"Au cours de l'audience de première comparution, les juges de la Chambre préliminaire vérifieront l'identité du suspect et la langue dans laquelle il pourra suivre les procédures. Le suspect sera informé des charges portées à son encontre", précise un communiqué de presse transmis vendredi par la CPI.

"Les juges fixeront également une date pour l'ouverture de l'audience de confirmation des charges, une étape préliminaire nécessaire pour déterminer si l'affaire sera renvoyée en procès ou non", précise-t-il.

Satisfaction de l'ONU

La Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) s'est félicitée de la reddition de l'ex-chef rebelle.

"La reddition de Bosco Ntaganda [permettra] de faire avancer le processus de paix en République démocratique du Congo", a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour ce pays,

Roger Meece.

"C'est également un message fort adressé aux autres auteurs de violations des droits de l'homme, leur signifiant qu'ils ne peuvent échapper à la justice", a-t-il ajouté.

Doutes et spéculations

Pourtant, cette reddition suscite des doutes et des spéculations en RDC.

Rubens Mikindo, président fédéral de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi au Nord-Kivu, principal parti d'opposition, indique que "Kigali, qui dit ne pas avoir l'intention de se mêler de l'éventuel transfert de Ntaganda à la CPI, est en train de jouer un jeu de dupes".

"Runiga, Ngaruye [autres dirigeants du M23] et Ntaganda étaient tous arrêtés et désarmés le même jour au Rwanda. Mais comment Ntaganda est-il arrivé à l'ambassade des Etats-Unis, un pays non signataire du traité de Rome instituant la CPI comme le Rwanda?", ajoute-t-il.

Selon M. Mikindo, "Le Rwanda n'a visé que les cinq millions de dollars mis par les Etats-Unis à la disposition de toute personne pouvant donner des informations conduisant à l'arrestation de ce général".

De son côté, Gaston Muse-

mena, proche collaborateur du président Joseph Kabila, et député à l'Assemblée nationale, indique que "la RDC avait utilisé Ntaganda puisqu'elle avait besoin de la paix. Au moment où il était allé loin de ses prérogatives, la seule solution pour le chef de l'Etat était de le lâcher".

Pour sa part, Chrysostome Kwede, avocat à Kisangani (nord-est de la RDC), déclare: "Si l'arrestation de Ntaganda n'est pas une mascarade, elle doit mettre mal à l'aise certaines autorités congolaises impliquées dans ses crimes. Ntaganda va faire des révélations qui vont souiller quelques têtes à Kinshasa et Goma..."

Il s'agit de la première fois qu'un suspect se rend de façon volontaire pour être jugé à la CPI.

La CPI recherche par ailleurs le général Sylvestre Mudacumura, commandant en chef des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), une milice hutue rwandaise dont certains éléments ont trempé dans le génocide des Tutsis de 1994 dans leur pays. Plusieurs rapports de l'ONU et d'organisations internationales des droits de l'homme accusent les FDLR de commettre divers crimes contre la population civile dans l'Est de la RDCongo où elles sont basées depuis plusieurs années. ■ Agences

Kinshasa affirme avoir déjoué une tentative de coup

Richard Muyeje Mangez, ministre de l'Intérieur de la République démocratique du Congo (RDC), a affirmé vendredi 22 mars à la presse avoir déjoué un coup d'Etat contre le président Joseph Kabila, avec l'arrestation deux personnes en possession d'armes.

"Kanku Mukandi, de nationalité belge, serait le fondateur d'un mouvement appelé Mouvement debout congolais (MDC), et Isidore Madimba Mongombe est un ancien élément de la Police nationale congolaise", a déclaré le ministre Mangez.

Un Belge d'origine congolaise, cerveau du coup

Le ministre a ajouté que "M. Mukandi, médecin vivant à Hoeilaart en Belgique, aurait effectué plusieurs voyages en RDC dans le but de créer un réseau pour renverser par les armes les institutions

légalement établies".

Selon M. Mangez, ce sujet belge d'origine congolaise, Kanku Mukandi, n'a pas nié les faits qui lui sont reprochés et est passé aux aveux sur procès-verbal. Il a reconnu avoir tenu plusieurs réunions à Kinshasa avec ses complices militaires et civils en confiant à chacun un rôle précis en vue d'exécuter un plan d'attaque contre la ville de Kinshasa.

Le ministre de l'Intérieur a montré à la presse cinq armes automatiques, un lance-roquette et des munitions, saisis dans un hôtel de Kinshasa.

"Les deux suspects vont être déférés à la justice pour espionnage, complot contre la vie du chef d'Etat, participation à un mouvement insurrectionnel et détention d'armes de guerre", a-t-il poursuivi. ■



La Séléka a pris le contrôle de Bangui

Les rebelles de la Séléka ont pris la capitale centrafricaine Bangui dimanche 24 mars au matin, salués lors de leur entrée dans la ville par une partie de la population.

Dimanche en début d'après-midi, sans grande résistance, les rebelles avaient pris le contrôle presque total de Bangui. Ils étaient notamment en possession du Palais présidentiel.

"Le palais présidentiel a été pris dans la matinée (...) Les éléments de la Séléka sont en train de prendre les points stratégiques de la ville, parmi lesquels les camps militaires. Les opérations sont toujours en cours", a déclaré dimanche matin depuis Paris Eric Massi, porte-parole et coordonnateur international de l'alliance.

Le président centrafricain François Bozizé, qui avait quitté le Palais quelques minutes avant l'attaque, a été vu prendre la route menant vers Mbaiki, au Sud de Bangui. Selon certaines sources, il chercherait refuge en République démocratique du Congo.

Les 250 soldats français présents en République centrafricaine (RCA) ont sécurisé l'aéroport international de la capitale. Paris a par ailleurs dépêché des renforts militaires pour veiller à la sécurité des ressortissants français (estimés à 1.250 personnes) et européens.

La France a également demandé la tenue en urgence d'une réunion au Conseil de sécurité de l'ONU "pour trouver une voie de sortie" en Centrafrique.

Pillages

Depuis dimanche matin, Bangui est le théâtre de pillages. Dans les quartiers, les propriétaires de véhicules les mettaient sur cale pour les rendre inutilisables.

"Les leaders de la Séléka ont fait venir beaucoup de merce-

naires qui ont saccagé et pillé les grandes villes qu'ils ont prises. Nous craignons la même chose ici à Bangui", expliquait un habitant du quartier Benz-Vi dans le 5ème arrondissement.

Mouvements de population

Les habitants de la capitale craignent pour leur sécurité. De nombreux citoyens, lourdement chargés, ont été vus migrer vers



Le président Bozizé serait en fuite

la ville de Mbaiki, à une centaine de kilomètres de Bangui.

Mêmes craintes dans d'autres villes du pays. La ville de Bossémbélé, située à une centaine de kilomètres de Bangui, a également été attaquée. Cette localité abrite une base militaire et la prison politique.

A l'annonce de l'attaque de la ville, les habitants de Boali, située à 90 kilomètres de la capitale, ont quitté les lieux pour se réfugier dans la brousse. Les jeunes de Boali se sont armés de machettes et d'armes blanches pour sécuriser leur localité. Deux barrières ont été érigées à l'entrée et à la sortie de la ville.

Une semaine sous haute tension

La chute de Bangui vient conclure une semaine particulièrement tendue dans le pays.

Dimanche 17 mars, la Séléka avait pris en otage cinq ministres venus à Sibut (187 km de

Bangui) les inciter à prendre part au processus de désarmement.

Les rebelles avaient menacé de reprendre les hostilités si le président ne renvoyait pas les troupes sud-africaines présentes en RCA, ne libérait pas leurs membres emprisonnés, et si 2.000 rebelles n'intégraient pas l'armée gouvernementale, notamment.

Passé un ultimatum de 72 heures, la Séléka a repris les combats jeudi en attaquant deux villes, Bouca et Batangafo, dans le nord du pays. Puis la coalition a poursuivi sa progression jusqu'à Damara puis Bangui.

La communauté internationale avait mis en garde contre tout recours à la force.

"Le Secrétaire général [de l'ONU] condamne tous les actes de violence et appelle la Séléka

à cesser immédiatement son offensive militaire", avait indiqué le porte-parole de Ban Ki-moon vendredi.

Craintes d'une aggravation de la situation humanitaire

Avant même les événements de ce week-end, l'ONU estimait à plus de 1,5 million le nombre de personnes en RCA affectées par l'assaut des forces de la Séléka, lancé le 10 décembre 2012.

Plus de 175.000 personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays et plus de 29.000 ont trouvé refuge au Tchad et en RDC.

L'ONU soulignait en outre que plus de 80.500 personnes pourraient faire face à une pénurie alimentaire sévère.

■ Agences

Le film "Les Moissons du Futur" fait la part belle aux alternatives viables, rentables et durables pour nourrir le monde. Un autre modèle agricole, productif et innovant a déjà fait ses preuves partout dans le monde. Sa recette: remettre les paysans au devant de la scène.

LES MOISSONS DU FUTUR

UN FILM DE MARIE-MONIQUE ROBIN
CO-PRODUIT PAR SOS FAIM

Envie d'organiser une projection publique du film ?

SOS Faim dispose de droits de diffusion. Contactez-nous pour organiser une projection du film avec nous.

Plus d'infos auprès de Virginie : vpi@sosfaim.org





IDH : Le grand bond en avant africain

L'essor de l'hémisphère sud change radicalement la donne pour le siècle à venir, selon le rapport du Programme des Nations unies pour le développement publié le 14 mars. Ceci n'est pas un mythe: des millions de personnes sortent de la pauvreté et entrent dans les classes moyennes, y compris en Afrique.

La régression de la pauvreté et l'essor des classes moyennes ne concerne pas seulement le peloton de tête des pays émergents regroupés dans les BRICS - Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Selon le dernier rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'indice de développement humain (IDH) a fait de grands bonds en avant dans plus de 40 pays en développement.

Cet indice composite, qui tient compte du niveau de revenus, mais aussi de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, entre autres, mesure le niveau de bien-être des populations dans chaque pays.

Les premiers de la liste restent ancrés dans l'hémisphère nord: Norvège, Australie, États-Unis, Pays-Bas et Allemagne. Mais l'essor du Sud reste une donnée fondamentale. La raison? "Des investissements dans l'éducation, la santé, les programmes sociaux, mais aussi l'ouverture à un monde de plus en plus interconnecté", souligne le rapport.

"La Chine, l'Inde et le Brésil auront d'ici 2010 un produit économique combiné, sur la base de la parité de pouvoir d'achat en dollars 1990, qui dépassera celui des États-Unis, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la France, de l'Italie et du Canada réunis", a rappelé Helen Clark, l'administratrice du PNUD, lors du lancement du rapport.

Des profils très différents

L'Afrique n'est pas en reste dans ces bouleversements de fond. Sur les 14 pays ayant vu leur IDH progresser le plus vite depuis 2000 à un rythme de plus de 2% par an, 11 sont africains: Angola, Burundi, Ethiopie, Liberia, Mali, Mozambique, Niger, République

démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sierra Leone et Tanzanie.

Les trois autres pays concernés dans le monde sont l'Afghanistan, le Timor oriental et la Birmanie. Autant de nations qui affichent des profils très différents. Certaines disposent de pétrole ou de minerais et ont noué des relations privilégiées avec la Chine, comme l'Angola et la RDC. D'autres comptent surtout sur une agriculture performante, comme l'Ethiopie ou le Mali. A noter, d'ailleurs: le Mali affiche 8,1% de croissance agricole en 2012, grâce au riz et au coton, malgré la grave crise politique qui l'a frappé l'an dernier.

Certains de ces pays se relèvent de longues guerres, comme l'Angola, le Liberia, la Sierra Leone, le Mozambique et la RDC. Ils partent d'un niveau très bas, d'où leurs progrès rapides.

Le rapport estime que les plus grandes avancées sont faites dans les pays dotés d'un "leadership fort", ouverts au commerce et axés sur des politiques sociales innovantes. Les marchés communs et les processus d'intégration sous-régionale, en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est notamment, jouent aussi de manière positive. Entre 2003 et 2008, avant la crise financière internationale, le revenu par habitant a augmenté de 5% par an au sud du Sahara, soit deux fois plus que dans les années 1990. L'espérance de vie en Afrique a augmenté de 5,5 ans depuis 2000, passant à 55 ans en moyenne.

Le commerce avec la Chine a explosé

Dans la dernière décennie, près de la moitié des financements pour les projets d'infrastructures en Afrique ont été apportés par des Etats ou

des fonds d'autres pays du Sud, note le rapport du PNUD.

Le commerce avec la Chine a littéralement explosé, passant de 1 à 140 milliards de dollars par an entre 1992 et 2011. La hausse spectaculaire des connexions au réseau téléphonique doit beaucoup aux investissements faits par des compagnies indiennes (comme Bharti Airtel en Afrique de l'Est), sud-africaines (MTN) et issues des Emirats arabes unis.

Les opportunités restent colossales: le continent africain comptait 620 millions de connexions mobiles avec un taux de pénétration de 60% fin 2011, en croissance de 30% en moyenne depuis 2000. Le continent devrait atteindre les 906 millions de connexions en 2015, pour un taux de 85% de pénétration, sur un marché ouvert à l'innovation.

La croissance ne profite pas à tout le monde

L'Afrique montre en effet la voie au reste du monde en matière de "mobile banking". Ces opérations bancaires via le téléphone portable permettent de desservir des zones peu densément peuplées, notamment des petits fermiers dans les zones rurales.

D'ici 2050, l'IDH moyen de l'Afrique subsaharienne pourrait encore augmenter de 52% (passant de 0,402 à 0,612). Pas moins de 72 millions d'emplois devraient être créés d'ici 2020, selon le PNUD.

Mais derrière le tourbillon des chiffres, les enjeux sont à relativiser: la croissance démographique africaine, en plein essor, fait du continent un marché d'avenir, mais aussi une zone à risques de turbulences politiques, compte tenu des forts niveaux de chômage chez les jeunes et du nombre de régimes autoritaires qui subsistent.

Un autre bémol dans la cascade de bonnes nouvelles annoncées par le PNUD: c'est encore en Afrique que les IDH sont les plus bas au monde. Le Niger et la RDC se classent en effet bon derniers, malgré leurs progrès. Et c'est aussi en Afrique que les disparités régionales dans l'IDH sont les plus importantes, ainsi que dans les pays arabes.

La croissance ne profite pas à tout le monde, loin s'en faut. Aussi le PNUD insiste-t-il sur la nécessité pour les Etats à investir dans les dépenses sociales, encore et toujours, afin de sortir durablement les populations de l'ornière.

■ Sabine Cessou, MFI



Le Journal du Développement est un hebdomadaire électronique à destination des professionnels de l'humanitaire, de la coopération et de l'économie en Afrique subsaharienne.

Directeur de la Publication: Sébastien Drans
Le Journal du Développement est publié par l'association Information et Développement (I&D)
1, rue des Mésanges
22 170 Plerneuf - France
E-mail: editions@lejournaldudeveloppement.com
www.lejournaldudeveloppement.com



IDH : La pilule est amère pour le Niger

Le classement du Niger au dernier rang de l'indice de développement humain (IDH) par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) dans son rapport 2012, publié le 14 mars, défraye la chronique à Niamey.

Pour le député nigérien du PNDS au pouvoir, Assoumana Mallam Issa, réagissant sur une radio privée, "il est inadmissible et incompréhensible que le Niger soit classé à ce rang, eu égard aux investissements du gouvernement dans les secteurs sociaux de base, notamment dans l'amélioration de la santé des populations, le renforcement des niveaux d'éducation et l'accès plus équitable de la population à l'eau potable".

Le Niger est classé, avec la

RD Congo, 186e sur 186 pays pris en compte.

Assoumana Mallam Issa se dit d'autant plus déçu que ce classement intervient à un moment où l'économie nationale a atteint "un taux de croissance à deux chiffres", grâce aux retombées de l'exploitation des ressources minières notamment l'uranium et le pétrole, le tout accompagné d'une opération d'assainissement exemplaire dans le secteur des finances.

"Un paradoxe"

Pour lui, "il y a lieu de relever le paradoxe. En effet, comment comprendre que le Niger qui a été toujours classé, depuis trois ans, comme l'un des pays qui a le plus fort taux de croissance dans l'espace UEMOA (12%), soit classé dernier par le PNUD?"

"Ou le système du PNUD est

biaisé, ou bien tous les pays du monde ont progressé, ce qui est pratiquement impossible", s'exclame-t-il.

D'après le plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015 du Niger, la valeur ajoutée des activités extractives a connu une forte progression annuelle estimée à environ 9% au cours de la période 2007-2011, grâce à la hausse de la production uranifère. Toutefois, la participation au PIB est restée limitée à moins de 6%.

Issaka Daouda, enseignant, pense que les données du PNUD "doivent être réactualisées". Selon lui, sur la base des statistiques officielles, le secteur de l'Education a enregistré un certain nombre d'évolutions favorables: le taux net de la scolarisation a progressé au primaire de 18% en 2000 à 67,2% en 2011, et le taux d'achèvement

a atteint 51,2% en 2011, contre 15% en 1990.

"Travail de longue haleine"

"En matière d'accès à l'eau potable, les investissements réalisés dans les domaines de l'hydraulique villageoise ont permis de relever le taux de couverture des besoins de 54,2% en 2001 à 64,2 en 2010", avance-t-il encore.

Mais pour Magalma Abarchi, économiste, une bonne croissance du PIB ne signifie pas forcément le développement: "un pays peut avoir un fort taux de croissance dans un secteur donné et être le dernier de la planète".

"La croissance, c'est un travail de longue haleine. Elle n'est pas ponctuelle", précise-t-il.

■ Xinhua

Stage de Photographie au Népal



Pour les fans de photo et de montagne, notez que fin 2013, deux stages photo sont organisés avec un photographe professionnel au cœur de l'Himalaya, au Népal. Enseignés par Bruno L'Hoste, vous apprendrez tout sur la photographie paysagiste en faisant du trekking dans les plus hautes montagnes du monde. Maximum six participants, enseignement en anglais sauf si le groupe est francophone dans sa totalité.

Plus d'informations et réservations ici : <http://www.photography-trekking.asia>



Mary Robinson en charge des Grands Lacs

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a annoncé lundi 18 mars la nomination de Mary Robinson comme Envoyée spéciale pour la région des Grands Lacs. "Mme Robinson jouera un rôle clé dans l'appui à la mise en oeuvre, par ses signataires, de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs", indique une déclaration du porte-parole de M. Ban.

Présidente de l'Irlande de 1990 à 1997, Mme Robinson apporte avec elle plus de quatre décennies d'expérience dans les domaines politique et diplomatique, selon la déclaration.

Ses fonctions de Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, de 1997 à 2002, attestent de son expérience internationale considérable, assure le porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Parallèlement à ses nouvelles fonctions, Mme Robinson conservera son poste de présidente de la "Mary Robinson Foundation – Climate Justice", un centre de réflexion dédié à la défense des victimes des changements climatiques. ■



ONU

Paris change d'ambassadeur au Mali

Le ministère français des Affaires étrangères a annoncé jeudi 21 mars la nomination au poste d'ambassadeur de France à Bamako du diplomate Gilles Huberson, chargé jusqu'alors d'une cellule spéciale consacrée au Mali et au Sahel.

"Dans le cadre d'un mouvement concernant plusieurs postes africains, la nomination de Gilles Huberson comme ambassadeur

a été proposé aux autorités maliennes", a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, Philippe Lalliot.

"La nomination comme ambassadeur de M. Jean Félix-Paganon a été proposée aux autorités sénégalaises", a ajouté le diplomate français.

Pas de raison officielle avancée

M. Lalliot n'a avancé aucune raison à cette décision ministérielle de rappeler Christian Rouyer, qui était en poste à Bamako depuis 2011 et n'avait pas encore fini sa mission au Mali.

Ce départ prématuré n'a été commenté ni par Bamako, ni par Paris. Il semble s'inscrire dans le cadre des récents remaniements qui ont eu lieu au sein de la Direction Afrique-Océan Indien (DAOI) du ministère français des Affaires étrangères.

Le journal français *Le Figaro* soulignait, le 12 mars dernier, que "le Mali fait tomber des têtes au Quai d'Orsay", rapportant notamment l'éviction du sous-directeur en charge du dossier malien, Laurent Bigot, probablement en raison de propos dénonçant la corruption au sein de l'Etat malien qu'il avait tenus lors d'une conférence. ■



ECPAD / Archives

L'ancien ambassadeur de France au Mali Christian Rouyer avec le président malien

L'UE nomme son représentant pour le Sahel

Le Conseil de l'Union européenne a nommé lundi 18 mars Michel Reveyrand-de Menthon au poste de représentant spécial de l'Union européenne pour la région du Sahel, selon un communiqué du Conseil.

"Il jouera un rôle clé dans la mise en oeuvre de la politique globale de l'UE au Sahel, par la stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel et en liaison avec nos partenaires internationaux. Il est d'une importance cruciale que le Mali et le Sahel dans son ensemble puissent retrouver la paix, la sécurité et le développement", a déclaré Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Diplomate français, M. Reveyrand-de Menthon a notamment été ambassadeur de France au Mali et au Tchad. Il entrera en fonction en avril pour un mandat initial d'un an. ■

L'ONU enverra un expert indépendant au Mali

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté jeudi 21 mars, par consensus, une résolution créant un mandat d'expert indépendant sur le Mali pour une période d'un an, lequel devrait être nommé dans les semaines à venir.

Le texte adopté par le Conseil condamne "les exactions et les abus commis" dans le pays, "en particulier dans sa partie nord, par, notamment, les rebelles, les groupes terroristes et les autres réseaux de criminalité transnationale organisés".

La résolution appelle par ailleurs le gouvernement malien à "garantir la liberté d'expression et l'invite à organiser au plus tôt des élections libres et transparentes". ■



Le français, vecteur de coopération

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova a souligné l'importance de la diversité linguistique comme condition d'une coopération internationale "sincère et authentique", où chacun peut exprimer directement et fidèlement sa pensée, "sans utiliser de mots d'emprunt", à l'occasion mercredi 20 mars de la Journée internationale de la francophonie.

"C'est une question d'égalité

et de respect; c'est aussi une question d'efficacité et de clarté. C'est pourquoi l'Unesco s'attache à promouvoir la langue française comme langue de travail et source de renouvellement des idées et de précision dans l'exercice de son mandat", a-t-elle affirmé.

L'exemple du Mali

En cette même occasion, le Représentant permanent de l'Organisation Internationale de

la Francophonie (OIF) auprès des Nations unies à Genève, Ridha Bouabid, a de son côté pris l'exemple du Mali comme exemple de coopération francophone. Cette situation "est l'illustration type de cette solidarité francophone où un pays membre de la Francophonie [le Mali], fait appel à un autre membre de la Francophonie [la France]", a-t-il déclaré.

L'Unesco rappelle que le français est l'une des langues de travail du Secrétariat de

l'ONU. Trente-huit pays parmi les 193 États membres utilisent le français pour correspondre avec l'ONU.

Les Nations unies sont également très présentes dans les pays francophones: 40% des effectifs des opérations de maintien de la paix sont déployés dans des pays francophones. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a des bureaux dans 24 pays francophones. ■

Prendre en compte la météo dans les projets

Le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Michel Jarraud, a appelé à prendre en compte les risques de catastrophes naturelles dans les programmes de développement.

"Toute action menée en faveur du développement durable se doit d'accorder une place prépondérante aux alertes météorologiques et climatiques et à la réduction des risques de catastrophe", a déclaré Michel Jarraud, dans un message prononcé à l'occasion de la Journée météorologique mondiale, le 23 mars.

"Ces trente dernières années, les catastrophes naturelles ont fait plus de 2 millions de victimes et entraîné des pertes

économiques évaluées à plus de 1.500 milliards de dollars (...) Près de 90% de ces catastrophes, plus de 70% des pertes en vies humaines et près de 80% des pertes économiques étaient imputables à des phénomènes d'origine météorologique, climatique ou hydrologique", a affirmé le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, soulignant "l'impact toujours plus conséquent des phénomènes météorologiques extrêmes".

50 ans de veille météo

Cette année, la Journée météorologique mondiale coïncide avec le cinquantième anniversaire de la veille météorologique mondiale.

Peu après le lancement du premier satellite météorologique, en 1960, l'Assemblée générale des Nations unies avait demandé à l'OMM d'explorer les possibilités offertes par ce type de satellite au titre de la coopération internationale.

Mettant de côté leurs divergences politiques, les Etats-Unis et l'ex-Union soviétique, rejoints par plusieurs autres pays, avaient établi un rapport qui a conduit l'OMM à lancer, en 1963, le programme de veille météorologique mondiale. ■

Le PAM salue l'élection du nouveau pape

La directrice exécutive du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), Ertharin Cousin, a félicité le pape François pour son humilité et son engagement au service des plus démunis en Amérique latine, d'où il est originaire, a annoncé l'agence dans un communiqué daté du 19 mars.

"Nous accueillons la voix du pape François. Cette voix vient s'ajouter à notre plaidoyer en faveur des personnes touchées par la pauvreté et la faim", a déclaré Mme Cousin.

"L'Église catholique dispose d'une influence importante sur les politiques capables de réduire la faim dans le monde et nous nous réjouissons de l'intérêt du pape François à venir en aide aux personnes dans le besoin", a-t-elle poursuivi. ■



L'OPC lutte pour sauver la vue des plus démunis.



ONG internationale de solidarité pour le maintien de la santé oculaire, l'OPC met en place des projets de prévention de la cécité dans les pays francophones en voie de développement. Le renforcement des ressources humaines adaptées aux besoins est au cœur de ses actions. L'OPC est reconnue d'utilité publique (décret du 03/12/1983), en relation de travail officiel avec l'OMS et membre de l'Initiative mondiale «Vision 2020 - Le Droit à la Vue».

SOUTENEZ L'OPC : FAITES UN DON EN LIGNE SUR OPC.ASSO.FR FACEBOOK.COM/OPC.ASSO





Mali : La Banque mondiale va apporter 150 millions

Le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique, Makhtar Diop, en visite au Mali, a affirmé lundi 18 mars que son institution va financer trois opérations, notamment dans les domaines de l'agriculture et des filets sociaux, à hauteur de 150 millions de dollars.

“Dans les deux semaines à venir, la Banque mondiale va apporter un financement additionnel de 20 millions pour une opération agricole en cours, qui vont s'ajouter aux 60 millions de dollars totalement décaissés”, a déclaré M. Diop, lors d'une conférence de presse à Bamako.

Dans les “deux mois à venir, 70 millions de dollars seront octroyés au Mali pour une opération entrant dans le cadre des filets sociaux, l'une des

plus élevées en la matière en Afrique”, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique a aussi affirmé que d'ici la fin de l'année, son institution “apportera un appui budgétaire de 60 millions de dollars pour faire face aux besoins immédiats et urgents, nés de la sécheresse, de la crise sécuritaire et politique”.

La Banque mondiale a un portefeuille actuel de 13 projets nationaux et sept projets régionaux au Mali et couvre des activités dans les domaines du développement rural, des services de base, de l'énergie, des transports, des réformes institutionnelles et de la décentralisation. ■

RDC : 70 millions pour des projets de transition

Le Fonds commun humanitaire de la République démocratique du Congo (RDC) a alloué un total de 70 millions de dollars aux agences des Nations unies et à des ONG traditionnellement spécialisés dans l'urgence, afin de financer des projets de longue durée, a indiqué un communiqué de l'OCHA parvenu le 20 mars.

“Après plusieurs années consacrées à répondre uniquement aux urgences, les organisations humanitaires pourront élaborer des projets pluriannuels, dits projets humanitaires de transi-

tion, pouvant s'étaler sur 24 mois”, a indiqué le communiqué, ajoutant que “cette innovation permettra aux urgentistes de s'attaquer, au-delà des conséquences évidentes, aux causes réelles, permettant ainsi le renforcement de la résilience des communautés assistées”.

En 2012, le Fonds a alloué 88,9 millions de dollars pour 152 projets. Les ONG ont reçu 58% de ces financements. Depuis sa création en 2006, le Fonds a reçu 764 millions de dollars de dons. ■

En bref...

Sénégal : 50 milliards FCFA contre les inondations

DAKAR - La Banque islamique de Développement (BID) va accorder un financement de 50 milliards de francs CFA (98 millions de dollars) au Sénégal pour la mise en oeuvre de programmes d'urgence et de gestion des risques liés aux inondations.

Le directeur régional de la BID, Sidi Mohamed Ould Taleb, a annoncé ce financement la semaine dernière au cours d'un atelier de formation sur la gestion des risques d'inondation à Dakar.

Il s'agit d'un projet relatif à la restructuration urbaine de la ville de Dakar et d'un autre pour la mise en oeuvre et la réhabilitation de la station d'épuration de Cambérène (banlieue dakaroise) et son extension.

Les inondations sont devenues un fléau. Dans la région de Dakar, les zones périurbaines sont particulièrement touchées par ces inondations qui ont affecté près d'un million de personnes et causé près de 25 milliards de francs CFA de pertes économiques entre 1980 et 2011.

Le gouvernement sénégalais a initié un programme décennal de lutte contre les inondations (PDLI) 2012-2022, d'un coût de 776,988 milliards de francs CFA (1,5 milliard de dollars).

Plongez dans les eaux troubles de l'aide humanitaire !!



Que fait Patrick Roméro, un quadra flamboyant, dans le monde de l'humanitaire international ? Il dirige un vaste programme de santé de l'ONU au Congo, pays grand comme l'Europe de l'ouest, dévasté par le conflit le plus meurtrier depuis la seconde guerre mondiale. Pour mener à bien son projet de lutte contre le SIDA, il dispose d'un pactole de 250 millions de dollars. Il se lance à l'assaut du pachyderme onusien, mène une guérilla contre les sacro-saintes procédures et se bat pour faire passer sa stratégie innovante aux forceps.

Peut-on rouler en Jaguar et aider sincèrement les pauvres ? L'aide internationale, il y croit ou il en croque ? Un jeune flic formé à la lutte contre la fraude financière internationale en est persuadé : il en croque. Et il le traque. Les malades congolais attendront... La distribution des médicaments est interrompue jusqu'à nouvel ordre.

Au-delà du roman ONU soit qui mal y pense, c'est aussi des pintes de réflexion à consommer à l'apéro quand on refait le monde et une adaptation au théâtre sous le titre La Jaguar et l'éléphant, comédie onusienne.

Bonne lecture !

Roberto Garcia Saez



Tchad: L'ONU manque de fonds pour 2013

L'Appel humanitaire consolidé (CAP) de 2013 du Tchad, d'un montant de 500 millions de dollars, n'est financé qu'à 9%, et les agences de l'ONU prévoient que le financement humanitaire de cette année n'atteindra que le tiers du montant reçu en 2012, indique un communiqué de presse de l'ONU publié mercredi 20 mars.

“Nous sommes tous de plus en plus inquiets du déficit de financement imminent qui risque d'emporter les avancées positives que nos programmes humanitaires avaient pu réaliser en 2012”, a déclaré Thomas

Gurtner, coordonnateur résident et humanitaire des Nations unies pour le Tchad.

“La situation humanitaire au Tchad continue d'être dangereusement volatile et nous avons besoin de financement immédiat afin de maintenir les activités actuelles les plus importantes, sans parler de réponse à de nouvelles crises”, a ajouté M. Gurtner.

Malgré une récolte 2012-2013 de 3,8 millions de tonnes de céréales (supérieure à la moyenne annuelle), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que deux millions de personnes auront besoin d'assistance cette année, principalement dans les zones inondées et la bande sahélienne.

Les taux de malnutrition sont attendus à la hausse au cours de la période de soudure à partir de juin, et le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef) a dû revoir à 150.000 le nombre d'enfants en situation de malnutrition aiguë sévère à traiter cette année.

L'afflux de réfugiés

La détérioration de la sécurité au Darfour et en République centrafricaine a également créé, selon le document, une pression supplémentaire et inattendue sur les acteurs humanitaires, avec un afflux de plus de 12.500 réfugiés soudanais et 4.000 réfugiés centrafricains au Tchad au cours du mois passé.

“Nous sommes face au plus grand afflux de réfugiés soudanais depuis 2004, et le HCR est encore plus préoccupé par la situation qui se développe en République centrafricaine, d'où on pourrait s'attendre à plus de 15.000 nouveaux réfugiés dans les prochains mois. À l'heure actuelle, nous n'avons tout simplement pas les fonds nécessaires pour répondre simultanément à ces situations d'urgence, et nous sommes obligés de tirer des ressources des programmes existants afin d'aider ces réfugiés extrêmement vulnérables”, a expliqué Aminata Gueye, représentante du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Tchad, cité dans le communiqué.

Toutes les agences sont touchées

Les déficits de financement frappent toutes les agences onusiennes présentes au Tchad. L'Unicef a ainsi “urgemment besoin de 7 millions de dollars pour assurer, en continu, un approvisionnement en aliments thérapeutiques et des soins appropriés pour les enfants souffrant de malnutrition sévère à travers le pays”.

Le budget du HCR au Tchad

a été réduit de 50% au cours des deux dernières années et actuellement, seulement 30% des fonds requis ont été obtenus pour maintenir le niveau d'opération de 2012, afin d'assister 358.000 réfugiés et 90.000 personnes déplacées. Le HCR estime un besoin de 5 millions de dollars pour répondre à ces urgences actuelles.

La FAO affirme, pour sa part, avoir moins de 15% des fonds nécessaires à la fourniture de semences et de matériel agricole prévus pour 360.000 personnes.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) n'a pas de fonds disponibles pour aider plus de 2.000 retournés tchadiens fuyant le Darfour et plus de 1.000 retournés qui ont été forcés à quitter la Libye dans des conditions extrêmement difficiles depuis janvier, avec de nombreux autres attendus dans les prochains mois.

Avec l'afflux de nouveaux réfugiés, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) fait face à un déficit de financement de 52 millions de dollars pour aider les réfugiés à travers le pays. De plus, la nourriture nécessaire pour les réfugiés à l'est du Tchad pour la période juillet-novembre doit être pré-positionnée avant juin au plus tard en raison de l'inaccessibilité de ces régions pendant la saison des pluies.

“Cette crise de financement est littéralement une question de sauver des vies: sans traitement approprié, un enfant souffrant de malnutrition aiguë sévère est neuf fois plus à risque de mourir qu'un enfant bien nourri. Les taux de malnutrition au Tchad n'ont pas baissé d'une façon significative et nous devons absolument poursuivre nos efforts dans les 426 centres nutritionnels à travers le Tchad ou alors nous ferons face à des conséquences dramatiques”, a conclu Bruno Maes, représentant de l'Unicef au Tchad.

■ Xinhua



Stéphane HESSEL

Notre Président d'honneur et ami, Stéphane Hessel, vient de nous quitter. C'est avec une immense tristesse que la Voix De l'Enfant s'associe à la peine de Christiane, son épouse, et des membres de sa famille.

Homme de conviction et de courage, défenseur infatigable des Droits de l'homme, il a œuvré toute sa vie pour que tout homme et tout enfant, quel qu'il soit, où qu'il soit, soit respecté dans sa dignité.

Stéphane Hessel s'est engagé au côté de la Voix De l'Enfant, pour soutenir notamment avec Carole Bouquet, Porte-parole, les actions menées pour les mamans et leurs enfants sans toit, rue de la Banque, pour les enfants de Palestine et la paix au Proche-Orient, pour lancer le Manifeste pour l'Enfance, ou encore, il y a quelques mois lors de la 3ème Fraternity Cup.

Dans le pas de ce grand homme, la Voix De l'Enfant va poursuivre le chemin qu'il a tracé, en réaffirmant sa capacité d'indignation et en renforçant son engagement pour les droits de l'homme et les droits de l'enfant.

« En écoutant les enfants, nous leur permettrons de développer leur capacité à réinventer le monde de demain et à en être responsable »
- Stéphane Hessel -

Contacts :

Martine Brousse, Déléguée générale Communication | 06 22 80 82 82
| 01 40 22 04 22
communication@lavoixdelenfant.org



VIH : Une nouvelle étude encourageante

Pourra-t-on désormais éradiquer le virus du Sida avec un traitement précoce? Une étude scientifique française, publiée le 14 mars, donne de nouveaux espoirs sur la question. Pris en charge très tôt, les patients décrits dans cette publication ont arrêté leur traitement et sont néanmoins à même de très bien contrôler leur infection.

L'étude de l'Agence nationale de recherche sur le Sida et les hépatites (ANRS), réalisée en France, et parue dans la revue scientifique *Plos Pathogens*, confirme ce nouveau concept de "rémission fonctionnelle" dont on a parlé en début de mois chez un bébé américain. L'intérêt de l'étude française est double: d'abord, elle est faite sur un nombre de personnes plus important - quatorze patients -; ensuite, elle se déroule sur une période plus étendue.

Ces patients ont tous été diagnostiqués au cours de leur primo-infection, c'est-à-dire dans les dix semaines après infection, et ont immédiatement bénéficié d'une thérapie antirétrovirale sur une période de trois ans avant d'arrêter toute prise d'antirétroviraux.

Depuis le début de l'épidémie, il y a trente ans, les traitements permettent de lutter contre le virus mais pas de l'éliminer.

L'arrêt du traitement contre le Sida conduit dans la plupart des cas à une remontée rapide du nombre de virus dans le sang, imposant la reprise des médicaments.

"Rémission fonctionnelle"

C'est pour cela que, jusqu'à maintenant, on ne parle pas de guérison. Mais cette étude montre que des patients mis très précocement sous traitement n'en ont plus besoin par la suite. Cependant, dans ce cas, plutôt que de parler de guérison, les médecins préfèrent parler de contrôle du virus, de "rémission fonctionnelle".

Le virus n'a pas été totalement éradiqué mais sa présence est tellement faible que le système immunitaire de l'organisme peut le contrôler sans thérapie antivirale.

Cette étude avait déjà été évoquée lors de la grande conférence sur le Sida en juillet

dernier à Washington, mais les résultats publiés dans *Plos Pathogens* montrent une diminution du nombre de cellules infectées circulant dans le sang chez ces patients qu'on pourrait appeler "contrôleurs après traitement". Et cette diminution se poursuit, même après l'arrêt du traitement. En clair, ils éliminent progressivement le virus de leur corps et ils tolèrent l'infection.

Ne pas arrêter les traitements

Le traitement précoce a probablement limité l'extension des réservoirs viraux, ces endroits où le VIH se cache, et en conséquence a préservé les réponses du système immunitaire.

Cette nouvelle publication montre que ce n'est pas anecdotique. L'étude est plus complète que ce qui a pu être dit auparavant. Mais seulement 10% des porteurs du VIH/Sida

sont des contrôleurs après traitement.

Bien sûr, il s'agit pour l'instant seulement d'une étude, les patients sous antirétroviraux ne doivent en aucun cas arrêter ces traitements contre le Sida. Mais ce type de recherche permet de mieux comprendre le VIH et d'espérer aboutir un jour à la guérison du Sida. En tout cas, ces résultats de l'étude ANRS Visconti et ceux observés chez le bébé américain plaident fortement en faveur d'une initiation précoce du traitement antirétroviral.

On cherche maintenant à comprendre pourquoi une fraction seulement des patients traités en primo-infection sont capables de contrôler leur infection après arrêt des médicaments. Une nouvelle étude va démarrer dans les prochains mois pour suivre une cohorte européenne de patients "contrôleurs après traitement".

■ Claire Hédon, RFI/MFI

USAID lance un projet régional contre le VIH

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) a lancé, jeudi 21 mars à Ouagadougou, un projet régional de prévention et de soins contre le VIH/Sida.

Financé à hauteur de 2,8 milliards de francs CFA (5,5 millions de dollars) pour une durée de cinq ans, le projet sera mis en oeuvre au sein des populations à haut risque, à savoir les travailleuses du sexe, les hommes ayant des relations sexuellement avec d'autres hommes et les orpailleurs.

Près de 100.000 personnes à haut risque d'infection bénéficieront d'activités de prévention, de prise en charge, de conseil et de dépistage au Burkina. Plus de 8 millions de préservatifs féminins et masculins seront également distribués au cours des 5 ans. ■

29.000 Burundais sous ARV

Le nombre de Burundais placés sous médicaments antirétroviraux (ARV) est passé de 600 en 2002 à 29.121 en 2012, grâce au programme "Prévention de la Transmission du VIH/Sida de la Mère à l'Enfant (PTME)", a indiqué mardi 19 mars à Bujumbura, Céline Kanye, responsable de ce programme.

Le programme TME couvre tous les pays à revenu faible et intermédiaire. Ce plan mondial a pour objectifs de réduire de 90% le nombre des infections pendant l'enfance et de réduire de 50% le nombre de décès maternels liés au VIH à l'horizon 2015. ■

Côte d'Ivoire: 335 millions FCFA pour les ONG

Le Fonds national de lutte contre le Sida (FNLS, établissement public) a annoncé qu'il remettrait jeudi 28 mars à des ONG 335 millions de francs CFA.

La contribution comprend une enveloppe de 277 millions de francs CFA à l'attention de 40 ONG et du matériel estimé à 58 millions de francs CFA.

Le FNLS a pour mission de mobiliser aux plans national et international des ressources tant publiques que privées pour le financement des activités de lutte contre le Sida.

Le taux de prévalence du Sida est de l'ordre de 4% en Côte d'Ivoire. Le financement reste largement tributaire de l'extérieur mais se raréfie du fait de la crise économique mondiale.

Depuis 2007, le FNLS a mobilisé plus de deux milliards de francs CFA grâce à la campagne "Petite monnaie", la parafiscalité sur le tabac et les dons. ■



L'OMS et le Fonds mondial réclament plus de ressources contre la tuberculose

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme ont prévenu lundi 18 mars que des souches de tuberculose résistantes à plusieurs médicaments pourraient se propager, affirmant qu'un financement annuel d'au moins 1,6 milliard de dollars était nécessaire pour le traitement et la prévention.

Cet appel a été lancé à Genève en amont de la Journée mondiale de la tuberculose, observée chaque année le 24 mars, jour de 1882 où le Dr Robert Koch a découvert la mycobactérie à l'origine de la tuberculose.

La directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, et le directeur exécutif du Fonds mondial, Mark Dybul, assurent qu'il est impératif que des efforts visant à mobiliser des ressources financières soient engagés dès cette année. La menace grandissante associée à la tuberculose multirésistante rend cette nécessité plus pres-

sante encore.

"Nous faisons du surplace à un moment où il nous faut absolument intensifier notre action contre la tuberculose multirésistante", a indiqué le Dr Chan. "La collaboration internationale nous a permis d'accomplir de grands progrès contre la tuberculose mais ils peuvent être aisément réduits à néant si nous n'intervenons pas maintenant".

1,6 milliard de dollars de plus par an

L'OMS et le Fonds mondial ont constaté qu'il allait manquer chaque année 1,6 milliard de dollars pour lutter contre la tuberculose dans 118 pays à revenu faible ou intermédiaire, en plus des quelque 3,2 milliards que pourraient apporter les pays eux-mêmes.

Comblant ce déficit permettrait d'administrer un traitement complet à 17 millions de personnes atteintes de tuberculose, notamment multirésistante, et de sauver six millions

de vies entre 2014 et 2016.

"Si nous n'intervenons pas aujourd'hui, les coûts risquent d'exploser. Il s'agit d'investir maintenant, ou de payer pour toujours", a indiqué le Dr Dybul.

1,4 million de décès en 2011

Si la cible de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) 6, qui consiste à inverser la tendance de l'épidémie de tuberculose, a déjà été atteinte, le rythme actuel auquel baissent les nouveaux cas (-2% par an) reste trop lent.

En 2011, 1,4 million de personnes sont décédées des suites de la tuberculose, le taux de mortalité le plus élevé étant enregistré en Afrique. La tuberculose multirésistante constitue une menace majeure: on estime que 630.000 personnes en souffrent aujourd'hui dans le monde.

Pour faire reculer la mortalité, apaiser les souffrances, réduire la transmission et

empêcher le développement de la résistance aux médicaments, les investissements nationaux et internationaux engagés dans les 118 pays doivent porter sur quatre axes prioritaires.

Tout d'abord, la généralisation du diagnostic et du traitement efficace contre la tuberculose sensible aux médicaments. Ensuite, un traitement rapide et efficace de la forme multirésistante: c'est dans ce domaine qu'il faudra le plus accroître le financement au cours des prochaines années.

Priorité doit également être donnée aux interventions de lutte antituberculeuse associées au VIH, telles que le dépistage du virus chez les tuberculeux, le dépistage régulier de la tuberculose évolutive chez les personnes vivant avec le VIH, et le traitement antituberculeux préventif. Enfin, toujours selon les deux organismes, il est nécessaire de multiplier les essais cliniques des nouveaux médicaments, produits de diagnostic et vaccins.

■ Xinhua

Bénin

Un pas de plus vers l'assurance maladie

L'agence nationale du régime d'assurance maladie universelle (Ramu) a signé lundi 18 mars une série de conventions avec des fournisseurs de médicaments, des centres de santé agréés et des gestionnaires de risques, en vue du lancement de l'assurance maladie universelle.

Cette signature consacre la phase de mise en oeuvre du Ramu qui vise la "couverture du risque maladie pour tous les Béninois", a indiqué le ministre de la Santé, Dorothée Kindé Gazard.

Les prestations couvertes par le Ramu porteront essentiellement sur les frais de consultation, d'hospitalisation, pharmaceutique, de radiologie, d'appareillage et de vaccination.

Selon le ministre, le Ramu portera dans un premier temps sur 19 zones sanitaires qui ont déjà une certaine tradition de mutuelles de santé. Il sera étendu progressivement aux autres zones, de manière à couvrir d'ici la fin de l'année les 34 zones que compte le pays.

Selon les statistiques, il existe au Bénin près de 200 mutuelles de santé communautaires, qui touchent près de deux millions de personnes. ■

Unicef

La diarrhée tue 1.800 enfants par jour

Dans le monde, on estime que 2.000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour de maladies diarrhéiques et qu'environ 1.800 de ces décès sont liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, a rappelé l'Unicef dans un communiqué, le 21 mars.

"S'il y avait chaque jour 90 accidents de cars scolaires remplis d'élèves d'école maternelle, sans aucun rescapé, la communauté internationale s'alarmerait. C'est pourtant exactement ce qui arrive tous les jours à cause du manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène adéquats", a déclaré Sanjay Wijesekera, responsable mondial du programme eau, assainissement et hygiène de l'Unicef, précisant que la diarrhée était la deuxième cause de mortalité infantile dans les pays en développement.

De son côté, le directeur exécutif adjoint de l'Unicef, Martin Mogwanja, a indiqué que l'éradication de la pratique de défécation en plein air réduirait de 36% les cas de diarrhée.

"Nous pouvons réduire d'un tiers les cas de diarrhée chez les enfants simplement en élargissant l'accès à l'assainissement et en éliminant la défécation en plein air", a-t-il déclaré. ■



L'eau, source de vie, chère, mais aussi parfois mortelle

Par Marie-Agnès Leplaideur

Tout autant que la nourriture, l'eau, en particulier l'eau potable, est le souci quotidien de millions de personnes dans les pays des Grands Lacs. Y en aura-t-il aujourd'hui? Pourrai-je la payer? Ne va-t-elle pas me rendre malade?

De nombreux citoyens, en particulier, se posent tous les jours ces questions lancinantes. Seuls 13% des habitants des villes congolaises ont le privilège d'avoir un robinet dans leur maison où l'eau coule, au moins à certaines heures, et tout juste 35% ont accès indirectement à l'eau potable, chez un voisin ou une borne fontaine publique.

Dans certaines villes comme à Mbuji Mayi ou Mbandaka, seuls 5% des habitants trouvent à boire de l'eau garantie saine. La situation est pire dans les campagnes où ils sont moins de 10%.

En RDC, selon une étude du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) de 2011, 51 millions de personnes - les trois quarts de la popula-

tion - sont contraints de boire l'eau qu'ils trouvent: de l'eau de source non traitée, de puits creusés n'importe où, de rivières ou de lacs pollués.

Au Burundi, c'est la moitié de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et plus de 80% des maladies dans les centres de santé sont liées à la consommation d'eau non traitée.

Dans ce pays, comme en RDC, les guerres, l'absence d'investissements et le manque d'entretien expliquent en partie cette situation. Entre 1993 et 2007, le Burundi, par exemple, a perdu la moitié de ses capacités de production d'eau potable alors que les besoins ont triplé depuis 20 ans! Les villes ont aussi gonflé démesurément, l'augmentation de leur population et leur considérable extension géographique sur des kilomètres compliquent la tâche des régies des eaux.

Un produit onéreux

L'eau est ainsi devenue une marchandise onéreuse pour les

consommateurs mais rentable pour ceux qui la vendent et la transportent. Dans de nombreuses villes, des norias de vélos chargés de bidons d'eau approvisionnent des quartiers entiers, des habitants font la queue pendant des heures pour remplir les leurs aux rares robinets souvent privés et payants.

Ce précieux liquide coûte cher, très cher aux usagers jusqu'à 20 ou 30 fois plus qu'une facture de la régie nationale. Un lourd fardeau pour les plus démunis contraints de se rationner ou de s'épuiser à aller chercher de l'eau gratuite mais polluée très loin de chez eux.

Gaspillages

Quand l'eau est totalement gratuite, rien ne va plus: ce qui ne se paye pas se gaspille... En témoignent les robinets qui coulent pour rien, les tuyaux percés, le gâchis tragique et égoïste constaté là où l'eau est disponible qui pénalise encore plus ceux qui en ont eue un accès difficile.

Au Rwanda, quand les vil-

lageois ne payent pas l'eau à laquelle ils ont accès grâce aux réalisations de certains projets, ils ne cherchent pas à entretenir ces infrastructures. Et bien qu'elles soient très nombreuses, de nombreux habitants retournent puiser dans les marais et rivières.

Des Burundais du nord du pays ont eux bien compris la valeur de l'eau et récupèrent soigneusement leurs eaux de ménage pour faire pousser des légumes en toute saison. D'autres récupèrent les eaux de pluie pour leurs besoins domestiques ou pour leurs cultures.

Les caprices des pluies liés aux changements climatiques ajoutent encore aux difficultés d'approvisionnement en eau des villes quand la saison sèche s'allonge et que les lacs baissent trop. Très fortes quand elles tombent, elles emportent les maisons construites n'importe où et ces citoyens qui n'ont pas de quoi boire. L'eau, source de vie, peut aussi tuer.

L'auteur, Marie-Agnès Leplaideur, est journaliste à l'agence Syfia

ONU : Une ressource "fragile et limitée"

Dans son message diffusé à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, célébrée le 22 mars, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a déclaré que la moitié de la population pourrait manquer d'eau d'ici à 2030.

"Une personne sur trois vit déjà dans un pays connaissant un stress hydrique modéré ou grave, et d'ici à 2030 près de la moitié de la population mondiale pourrait souffrir de pénuries d'eau", a-t-il mis en garde.

Plus de la moitié de la population mondiale dépend quotidiennement de ressources en eau partagées par plus d'un pays, et 90% de la population mondiale vit dans des pays qui partagent des bassins hydrographiques - fluviaux ou lacustres. Cependant, 60% des 276 bassins fluviaux transfrontaliers ne possèdent pas de cadre de gestion coopérative, selon les chiffres de l'ONU.

"Face aux changements climatiques et aux besoins des populations, dont le nombre et la prospérité ne cessent de croître, nous devons unir nos efforts pour protéger et gérer cette ressource fragile et limitée", a ajouté M. Ban.

"L'agriculture est de loin le plus grand consommateur d'eau

douce, et il devient urgent de concilier ses besoins avec ceux des ménages et de l'industrie, en particulier ceux du secteur de la production d'énergie", a-t-il aussi souligné.

Ban Ki-moon a appelé à utiliser plus intelligemment les ressources en eau, notamment en réduisant le gaspillage, ainsi qu'à renforcer la coopération en matière de gestion de l'eau, afin de promouvoir le développement durable.

"L'eau est la clé du développement durable. Elle est indispensable à notre santé, à notre sécurité alimentaire et à notre progrès économique", a-t-il conclu. ■

Nos éditions précédentes sont disponibles sur notre site:

www.lejournaldudeveloppement.com



Des citoyens, otages des vendeurs d'eau

Pas question de gaspiller l'eau quand elle vous coûte une fortune... Faute de robinets chez eux ou même à proximité, de nombreux habitants des grandes villes de RD Congo et de la capitale burundaise doivent acheter des bidons d'eau à prix d'or. Un business très rentable pour ceux qui ont la haute main sur le précieux liquide.

Quand l'eau ne coule pas au robinet... s'il y a un robinet, les citoyens n'ont pas le choix, il faut l'acheter en bidons. C'est le cas des habitants de très nombreux quartiers des villes des pays des Grands Lacs où le précieux liquide fait cruellement défaut. Ils doivent la payer cher à qui veut bien en vendre. L'eau est ainsi devenue une marchandise comme une autre. Fournisseurs et transporteurs, incontournables au quotidien, y font la loi et s'enrichissent rapidement.

Dans plusieurs quartiers de Matadi, dans le Bas-Congo, l'eau est devenue une denrée rare qui s'écoule bien. Ceux qui ont la chance d'avoir un robinet font recette ces six dernières années.

Cette femme de la commune de Nanza vend l'eau de son robinet depuis près de cinq ans. "Facilement, j'ai plus ou moins 20.000 FC (22 dollars) la semaine", raconte-t-elle souriante. Elle gagne ainsi chaque mois plus de 16 fois les 5.000 FC (5 dollars) de facture mensuelle qu'elle paye à la Régie de distribution d'eau (Regideso)... Mais que peuvent dire les gens du quartier qu'elle approvisionne. Selon Emma Diana, une habitante, "un bidon de 20 litres revient à 200 FC (0,2 dollar) et parfois je paie 100 FC aux petits qui acceptent de le transporter lorsque je suis fatiguée".

Trop chère pour beaucoup

A 60 km de Matadi, Kinzau-Mvuete, une cité de 50.000 habitants, compte tout juste six robinets, installés par des particuliers. L'eau est encore plus chère, selon Adolphe Luzolo, un habitant: "Nous payons 300 FC (0,3 dollar) pour 1 bidon de 25 litres".

Mais on peut trouver pire: dans la commune de Karisimbi, au nord-est de Goma, il n'y a au-

un robinet de la Regideso. Pour approvisionner ces quartiers en eau potable, des particuliers ont installé des réservoirs en bâches où l'eau se conserve pendant deux à trois semaines. Les gens viennent y acheter des bidons qui coûtent 250 FC ou 500 FC



Cet habitant de Goma puise de l'eau dans le Lac Kivu pour la revendre

selon que l'on est en saison pluvieuse ou sèche.

C'est le même prix chez les revendeurs d'eau à vélos qui circulent sans arrêt dans toute la ville. Une famille qui consomme un seul bidon par jour peut dépenser 15.000 FC (15 dollars) par mois. Mama Sylvie, mère de 12 enfants et responsable de plusieurs autres membres de sa famille élargie, peut, dit-elle, consommer 6 à 7 bidons le jour. Rien que pour l'eau, elle dépense en moyenne 80 dollars par mois! Ceux qui sont raccordés à la Regideso ne payent que 5 dollars par mois, un peu plus parfois...

Les familles plus démunies ne peuvent pas payer ces sommes et descendent elles-mêmes au lac Kivu où, du coup, de nombreux d'enfants se noient. D'autres se contentent de l'eau de pluie que les volcanologues disent malsaine car elle contient des déchets toxiques du volcan. Ceux qui habitent près du lac sont plus favorisés et payent l'eau 10 fois moins cher: deux bidons pour 50 FC.

Dans les nouveaux quartiers de Bujumbura, là aussi la Regideso est le plus souvent absente. Presque tous les habitants sollicitent le concours des transporteurs d'eau avec qui ils passent des contrats et qui peuvent leur apporter cinq

Une lourde dépense pour les familles qui fait gagner beaucoup d'argent à d'autres. Aux transporteurs à vélo qui, eux, se réjouissent.

"Je gagne jusqu'à 150.000 Fbu (100 dollars) par mois. C'est le quintuple de ce que je gagnais auparavant comme taxi-vélo", se réjouit ce jeune homme qui a abandonné son ancien métier en 2010.

Mais aussi et surtout aux gérants privés des bornes fontaines publiques. Sur 52 robinets publics construits dans les quartiers populaires de la capitale burundaise, la Regideso a déjà conclu 48 contrats d'exploitation avec ceux qui s'appellent eux-mêmes "fontainiers communaux".

Ceux-ci ne respectent pas le prix de 10 Fbu le bidon fixé par la Regideso et le multiplient allègrement par 20 ou 30 selon les cas pour ceux qui viennent chercher l'eau à ces bornes. Quand ils en trouvent.

Certains doivent attendre des heures pour être servis. "J'ai deux domestiques: un qui reste à la maison pour les travaux de cuisson et propreté tandis qu'un autre est chargé d'aller à la recherche de l'eau", témoigne un habitant de la commune Musaga, quartier populaire au sud de la capitale.

Ce chef de ménage ajoute que l'eau est devenue un casse-tête et que, pour en avoir, il faut tisser des liens d'amitié avec les gestionnaires de ces robinets.

"La pénurie d'eau tend à se généraliser, mais rarement sur les robinets publics", précise un autre habitant de la place. Certains pensent à une complicité des techniciens de la Regideso avec les fontainiers pour que ceux-ci ne manquent pas de clients. Seul avantage, ces robinets bien entretenus ne tombent plus en panne...

■ Didier Kebongo, Bénita Sambu, Stany Ngendakumana, Cosmas Mungazi, Syfia



Rwanda : Certains usagers préfèrent payer pour leur eau

En théorie, au Rwanda, 87% des habitants ont accès à l'eau potable. Mais si les infrastructures existent bel et bien, nombre d'elles ne fonctionnent pas faute d'entretien. Les communautés, que les projets n'ont ni impliquées ni formées, ne les prennent pas en charge, surtout quand l'eau est gratuite.

“**C**ette borne fontaine laissée par les Blancs est tombée en panne depuis six mois, nous utilisons l'eau de ce marais de Nyabarongo qui est trop sale”, soupire Kamali, habitant de Kigali, montrant du doigt la borne installée par Living Water international, une organisation qui aide les communautés à accéder à l'eau potable. Environ 200 ménages qui s'y approvisionnaient vont actuellement chercher l'eau potable dans un village voisin à plus de 5 km à pied.

Cette situation est courante dans plusieurs régions du pays. Ainsi, à Muhanga au sud du Rwanda, les habitants de Nyabisindu n'ont pas d'eau potable pendant la saison pluvieuse. “Un projet nous a donné l'eau il y a très longtemps, explique Mathieu Kazigaba, l'un d'eux. Ensuite un autre projet local 'Ubudehe' a réparé les robinets

en panne mais l'eau n'est plus redevenue potable par manque d'entretien adéquat”.

Selon des chiffres récents de l'Institut national des statistiques au Rwanda, le nombre de Rwandais qui accèdent à l'eau potable est passé de 77% à 87% durant les 5 dernières années. Mais si les systèmes d'adduction d'eau existent bien, ils ne fonctionnent pas tous.

Pas de participation citoyenne

“Ils installent leurs équipements et nous donnent l'eau mais personne ne sait comment ça fonctionne, comment pouvons-nous les entretenir?”, souligne Umutoni Claire, habitant au nord du pays.

“Le fait que cette eau est gratuite au départ n'incite pas les citoyens à se l'approprier, constate aussi un habitant de Kigali. Ils attendent toujours qu'on vienne réparer gratuite-

ment ces bornes fontaines sans leur contribution”.

Pour Agnès Kamana, dans l'ouest, la population ne peut pas faire la maintenance d'un bien qu'elle considère comme appartenant aux Blancs...

L'eau payante, plus durable

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs solutions sont envisagées. Pour Mathieu Kazigaba, de Muhanga au sud, la mise en place des infrastructures d'eau potable doit faire participer toute la communauté. Il ajoute que “l'eau gratuite finit par partir. Nous aimerions avoir l'eau payante afin de pouvoir mieux la gérer à travers nos comités”.

Un villageois de Rukore, où la borne fontaine ne fonctionne plus, souligne qu'au lieu d'amener leurs techniciens, les projets feraient mieux d'en former un dans la communauté.

Les réparations seraient alors rapides.

“Cela fait six mois qu'on attend le technicien en provenance de Kigali pour réparer la panne. S'il y en avait un ici on n'attendrait pas longtemps”, estime Kamali.

Là où l'eau est déjà payante, elle coule sans problèmes. Kanakuze Olive vit à Mulinja, une zone agricole de la ville de Kigali. Elle est fière de son rôle dans la gestion de l'eau potable: “Chaque ménage paye 200 frw (0,3 dollar) par mois pour avoir l'eau potable. Cette somme permet d'entretenir les robinets, on ne manque plus d'eau comme avant”.

Les statistiques officielles montrent que ce mouvement est en route: en cinq ans, le taux des ménages qui accède à l'eau gratuite est tombé de 81 à 69%. Du coup certains qui ne peuvent pas payer préfèrent utiliser de l'eau sale gratuite.

■ Solange Ayanone, Syfia

"Pourquoi payer l'eau?", demandent des Kinois

Dans différents quartiers de la capitale congolaise Kinshasa, les agents de la Regideso, entreprise qui gère l'eau dans le pays, sont souvent pris à partie voire passés à tabac par des abonnés. Ceux-ci ne supportent pas de voir ces agents faire irruption chez eux pour leur couper l'eau, même après plusieurs mois de factures impayées.

“C'est un crime que de priver les gens d'eau! Pourquoi payer l'eau d'abord, c'est un bien naturel, libre”, vocifère Jeff Mukuna, dont le père est en pourparlers avec les agents de la Regideso pour rétablir l'eau coupée deux semaines plus tôt.

Etudiant en Sciences économiques à l'Université de Kinshasa, Tony leur oppose son concept du “droit de l'homme à l'eau” lequel consiste, selon ce qu'il a appris à l'université, à accéder à un minimum d'eau quelles que soient les conditions (20 à 30 litres d'eau par personne par jour, selon les Nations unies).

Dans cette parcelle que louent sept familles, les femmes, dont on connaît le rôle dans la collecte d'eau pour les besoins domestiques, prennent fait et cause pour leur bailleur, convaincues que l'on ne devrait pas “considérer l'eau comme une marchandise, y avoir accès est notre droit à tous”, font-elles savoir, chahutant même les agents de la Regideso.

Pour elles, “l'eau est indispensable à la vie au même titre que le

soleil ou l'oxygène. Pourquoi faut-il la faire payer”, se demandent-elles.

Sous Mobutu, le célèbre opposant congolais Etienne Tshisekedi avait appelé la population à la désobéissance civile en ne payant ni l'eau ni l'électricité. Depuis, c'est resté dans les têtes de quelques-uns.

Fabrice Mulumba, agent à la Regideso, explique que “l'eau a un coût dès lors qu'on doit la rendre potable, la transporter afin de la fournir aux consommateurs dans les meilleures conditions”.

Mais il a du mal à se faire entendre auprès de certaines personnes qui ignorent que le prix de l'eau inclut aussi le coût des infrastructures, ainsi que de son assainissement. ■ Syfia

**Nos éditions précédentes
sont disponibles sur notre
site Internet:**

www.lejournaldudeveloppement.com



A Beni, des bornes fontaines pour tous

A Beni, des bornes fontaines construites par l'Union européenne sont protégées par tous les habitants, conscients de leur utilité communautaire. L'argent de la vente de l'eau contribue à financer leur entretien et de nouvelles infrastructures.

Aux petites heures du matin, une dizaine de femmes qu'accompagnent des jeunes gens envahissent les abords de la borne fontaine située au croisement des avenues Ma Campagne et Ntony au nord de Beni au Nord Kivu.

Avant de puiser l'eau, ces villageois entretiennent les points d'eau. Munis de bêches, houes et balais, ils canalisent l'eau et sarclent les petites herbes sauvages aux alentours. Les tuyaux bouchés sont immédiatement remplacés.

Non loin de là, la responsable d'une autre borne chargée du recouvrement vérifie d'abord l'intérieur des bidons pour s'assurer qu'il n'y a pas de saleté avant de le remplir et percevoir les 20 FC (soit 0,02 dollar) par bidon de 20 litres.

"Nous sommes très stricts quant à la propreté de ces bornes car elles sont notre seul espoir d'avoir de l'eau potable. Avant ces ouvrages, nous peinions pour nous approvisionner dans les villages surplombant la cité", explique Gisèle Kaleba, une habitante.

Dans ce quartier, l'accès à l'eau potable a longtemps été un parcours du combattant.

Selon le rapport de service de l'hygiène de la zone de santé, avant la construction de ces bornes fontaines, les habitants utilisaient l'eau des ruisseaux voire l'eau de pluie pour leurs besoins domestiques. Ils contractaient alors constamment des maladies d'origine hydrique.

Des ressources bien contrôlées

Depuis cinq ans, la ville dispose d'une centaine de bornes fontaines construites grâce à l'appui financier de l'Union européenne. Elles sont gérées conjointement par la Régie de distribution et d'exploitation d'eau (Regideso) et les communautés locales. Un comité de pilotage fait le suivi et veille à l'entretien de l'ouvrage. Les membres encouragent les consommateurs à payer cette eau et vérifient si l'argent collecté est bien versé dans le compte de l'entreprise.

Un guichet de recettes de ces bornes est installé au cœur de la ville. L'argent encaissé sert à l'achat du gasoil pour faire fonctionner les machines, payer les produits pour désinfecter l'eau et entretenir l'usine de

captage.

Mayumbe Bende, un des animateurs communautaires, passe à la radio pour expliquer aux habitants le bénéfice qu'ils ont d'avoir une usine moderne.

L'autorité urbaine met aussi la main à la pâte. Elle insiste sur le respect des heures de délivrance de l'eau à la population: de 6h à 8h le matin et de 16h à 18h, l'après-midi. Deux chefs de service de la Regideso ont ainsi été relevés de leur fonction pour non respect de ces consignes.

Il en est de même des gestionnaires de bornes fontaines qui sont remplacés ou suspendus par le maire en cas de faute. "Pas de pitié pour les brebis galeuses qui veulent détourner l'argent de ces bornes à leurs fins personnelles", prévient Bwanakawa Masumbuko, le maire de Beni.

Pérenniser le projet

Selon le rapport final de l'ONG Solidarité qui a exécuté le projet, ces bornes fontaines doivent produire au minimum 36.000 dollars par mois, à raison de 15 dollars par jour par borne fontaine.

Outre l'entretien et la construction de nouvelles bornes,

cet argent sert également à rémunérer le personnel. "Si cet argent est bien géré, la Regideso peut construire chaque année au moins cinq nouvelles bornes", explique Julien Sakis, logisticien à l'ONG Solidarité. Car ce projet qui a coûté plus de 4 millions de dollars doit être pérennisé.

Lors de l'inauguration d'une nouvelle borne à Ngongolio, un quartier reculé de la ville, le bourgmestre de cette juridiction avait demandé à la population "de payer cette modique somme (20 Fc, soit 0,02 dollar) pour permettre à la Regideso d'étendre l'expérience".

Pour la coordination de la société civile, l'entretien de ces bornes est une bonne chose. Mais elle recommande au gouvernement de réhabiliter l'usine centrale de Tuha et de s'assurer, "car l'Etat doit garantir l'eau aux populations qui paient leurs impôts et taxes. En principe, il ne fallait pas attendre les ONG pour que les habitants aient de l'eau, soutient Pamphile Tembo, activiste des droits de l'homme. C'est un droit inaliénable des citoyens."

■ Jacques Kikuni Kokonyange, Syfia

Conakry, au rythme des corvées d'eau

De nombreux quartiers de Conakry ne sont quasiment pas approvisionnés en eau courante, obligeant les habitants à effectuer des corvées d'eau, pour assurer la consommation domestique.

Dans des quartiers huppés comme Kipé, l'eau arrive à la pompe deux jours dans la semaine, le mercredi et le vendredi dans la matinée, témoigne Alpha Diallo, un habitant des lieux.

Et en pareilles circonstances, les femmes et les enfants des familles vivant dans ces secteurs remplissent les récipients, dont des bidons de 20 litres, afin de pouvoir être à l'abri du besoin pour 48 heures, ajoute notre interlocuteur.

Ce manque d'eau serait ressenti même au cœur de la capitale, du côté de la commune de Kaloum, qui abrite l'essentiel des bureaux de l'administration guinéenne.

Les nouvelles autorités ont

promis de rendre l'eau courante accessible à toutes les populations de la capitale, dans leur programme de relance de la desserte en eau. C'est dans cette perspective que des forages ont été construits avec parfois l'aide des partenaires au développement.

En attendant que tout cela produise des effets bénéfiques aux populations, la plupart des habitants de cette ville de près de 2 millions d'habitants vivent des moments de pénurie d'eau.

Chose qui les oblige même à faire usage d'eau de puits.

Ceux qui ont la chance d'avoir un forage dans leur résidence, comme c'est courant dans certains quartiers, profitent de cette aubaine. Mais là aussi, il peut y avoir problème, car pour fonctionner, le forage a besoin de courant électrique. Or les délestages sont devenus récurrents dans la ville. A moins de posséder un générateur...

■ Xinhua



**Pour continuer à lire
gratuitement
Le Journal du Développement
pendant sa période de
lancement, enregistrez-vous
sur notre site
Internet, et vous serez informé
de la parution de chaque
nouvelle édition.**

www.lejournaldudeveloppement.com/abonnement



L'agriculture, source d'aliments et d'emplois

Dans un important rapport annuel sur l'état de la politique alimentaire mondiale, publié le 14 mars, l'Institut de recherche sur la politique alimentaire (IFPRI), un groupe de réflexion basé à Washington, identifie le développement agricole comme un grand créateur potentiel d'emplois, en particulier pour les jeunes.

Dans les pays en développement, cependant, les jeunes ne voient plus l'agriculture comme une carrière viable, cherchant plutôt du travail dans les zones urbaines.

Les dirigeants d'Afrique subsaharienne - une région ayant la plus forte croissance démographique ainsi que la popu-

lation la plus jeune au monde - se tournent aujourd'hui vers la création d'emplois dans l'agriculture, utilisant de nouvelles technologies et techniques agricoles.

Ce faisant, ils espèrent encourager la main-d'œuvre émergente jeune et innovante de manière qu'elle puisse avoir un impact transformateur sur la croissance économique et le développement social.

Atteindre des rendements plus élevés

Des rendements plus élevés de la production créeraient simultanément des emplois, des prix plus bas des denrées alimentaires, et réduiraient la faim et la malnutrition.

"L'agriculture dans la plupart des pays en développement est un secteur à forte intensité de

main-d'œuvre et représente une grande partie de la population active", déclare Lester Brown, fondateur de 'Earth Policy Institute' (Institut des politiques de la terre), un groupe de plaidoyer basé à Washington.

"Ces dernières années, de grandes entreprises ont introduit un type d'agriculture à forte intensité de capital et fortement mécanisée, mais qui emploie très peu de personnes. Il y a eu donc une énorme perte d'emplois. En outre, l'agriculture moderne nécessite des infrastructures modernes - électricité, silos à céréales, stockage des engrais et expertise mécanique. Pour y arriver, cela exige beaucoup d'investissements, mais si c'est fait correctement, le secteur non agricole se développera avec le secteur agricole".

Cependant, s'il est correcte-

ment géré, les experts de la politique alimentaire affirment que le potentiel du secteur en matière d'emplois est important.

"L'agriculture en Afrique est désormais reconnue comme une source de croissance et un instrument pour l'amélioration de la sécurité alimentaire", indique Sheggen Fan, directeur général de l'IFPRI.

"L'agriculture en Afrique peut absorber de grands nombres de nouveaux demandeurs d'emploi. Mais pour que l'agriculture soit un secteur techniquement dynamique et à haute productivité qui contribue à la sécurité alimentaire, elle aura besoin d'un afflux de main-d'œuvre jeune, instruite et innovante", conclut Sheggen Fan.

■ D'après IPS

Oxfam : Grave insécurité alimentaire à Gao

La région de Gao, au nord du Mali, fait face à une grave insécurité alimentaire causée notamment par le manque de céréales sur les marchés, l'augmentation des prix et l'isolement, a annoncé mercredi 20 mars l'organisation internationale Oxfam.

Lors d'une évaluation menée en janvier-février 2013 dans le cercle de Bourem, dans la région de Gao, Oxfam a constaté

qu'à certains endroits, 80% des adultes se privent afin de permettre aux enfants d'avoir au moins deux repas par jour.

70% de hausse des prix des denrées de base

"Une enquête distincte sur les marchés du cercle indique qu'en janvier dernier, du fait de l'opération militaire, les prix des denrées de base ont

augmenté jusqu'à 70%. Ces prix, anormalement élevés et largement au dessus de la moyenne des cinq dernières années, n'étaient pas stabilisés en février", déplore Oxfam dans un communiqué.

Par ailleurs, Oxfam a constaté qu'en février, le sorgho, le mil et le maïs n'étaient plus disponibles sur les marchés. Quant aux autres denrées comme les pâtes, l'huile, le sucre et

le riz, éléments de base dans l'alimentation de la population de Gao, elles provenaient de l'Algérie, dont la frontière reste fermée.

En outre, la pénurie de carburant, dont les prix connaissent aussi une hausse, et les dommages causés par le conflit perturbent, entre autres, la fourniture en eau et en électricité de la ville de Gao. ■

L'UE remet 5 millions d'euros à la Guinée

L'Union européenne (UE) a débloqué 5 millions d'euros pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition en faveur des couches vulnérables de Guinée, selon une note d'information du service de communication de l'UE publiée jeudi 21 mars.

Les fonds seront orientés principalement en faveur d'organisations paysannes des régions comme la Guinée forestière et la Moyenne Guinée, particulièrement touchées par la pauvreté, afin de consolider des actions d'appui à la production rizicole, rizi-piscicole et maraîchère.

D'une durée de trois ans, le programme touchera plus de 25.000 producteurs et leurs familles. ■

Mali : L'Afrique du Sud offre une aide alimentaire

L'Afrique du Sud a offert au Mali une aide alimentaire d'une valeur de 7 millions d'euros, comprenant 3.100 tonnes de maïs, 2.100 tonnes de sucre, 84 tonnes de lait en poudre et 120.000 litres d'huile de cuisine.

Une première livraison s'est déroulée à Bamako la semaine dernière, en présence du président malien Dioncounda Traoré et de l'ambassadeur sud-africain Rantobeng William Mokou. ■



Mali : Les donateurs négligent l'école

Les travailleurs humanitaires et les experts appellent à accorder davantage d'attention à l'éducation au Mali, où 200.000 enfants ne sont pas scolarisés à cause de la crise, et où le financement de projets d'éducation d'urgence se fait toujours attendre.

Alors que la plupart des écoles du nord du Mali sont fermées ou manquent d'enseignants, et que des milliers d'enfants risquent de perdre deux ans de scolarité, les bailleurs de fonds ont relégué l'éducation au second plan pour se concentrer sur ce qu'ils considèrent être des activités plus vitales.

L'appel humanitaire de 2013 pour le Mali demande 18 millions de dollars pour financer les activités d'éducation d'urgence de cette année. Jusqu'à présent, aucune promesse de don n'a été faite. L'appel de 36 millions de dollars pour l'ensemble du Sahel (qui comprend celui pour le Mali) n'a reçu aucune annonce de contribution non plus.

Dans le cadre des appels d'urgence de l'année dernière pour le Mali, le Tchad et la Mauritanie, l'éducation d'urgence n'avait été financée qu'à hauteur de 6,4%, 14,5% et 0% respectivement.

L'Unicef est parvenu à tirer près de trois millions de dollars d'autres sources de financement pour ses activités d'éducation d'urgence.

"La plupart des bailleurs de fonds se sont rétractés après la crise [de 2012]. Nous essayons toujours de rassembler autant de financements que possible", explique Euphrates Gobina, responsable éducation de l'Unicef au Mali.

Les défenseurs de l'éducation d'urgence ont tenté pendant des années de mobiliser davantage de moyens et de faire connaître l'importance des activités éducatives dans les interventions d'urgence. Des progrès ont été réalisés, notamment la mise en oeuvre des normes minimales pour l'éducation dans les situations d'urgence, mais il est souvent difficile d'obtenir des financements.

Seulement 0,9% des fonds humanitaires reçus en 2012

dans le monde étaient destinés à l'éducation.

Selon l'Unicef, des dizaines d'écoles du nord du Mali ont été détruites, pillées, contaminées par des munitions non explosées ou ont tout simplement fermé. L'organisation estime

le cas", témoigne-t-il.

Le problème est que, en situation d'urgence, l'éducation est prioritaire pour les parents et les enfants, mais pas pour les bailleurs de fonds. La crise de 2012 au Sahel était considérée comme une crise de la sécurité

impact marginal dans les crises à long terme comme celle du Sahel.

"Cela change lentement", remarque Mme Heninger, "mais étant donné que 80% de ce que nous appelons des crises sont par nature de longue



EDPA

"Vacances prolongées" pour les enfants de Gao

que l'éducation de 700.000 enfants a été interrompue par la crise dans l'ensemble du Mali.

Rares écoles rouvertes

Dans le nord, environ 5% des écoles ont rouvert à Tombouctou, quelques-unes à Kidal et un peu plus à Gao. Fin février, seulement 28% des enseignants auraient repris le travail dans cette partie du pays, selon l'Unicef.

De nombreux enseignants ont trop peur de retourner dans le nord, et les écoles du sud, déjà en sureffectif, ne peuvent pas faire face à l'afflux d'élèves.

"L'année scolaire compte trois semestres. Si vous perdez quatre mois, vous perdez l'année", avertit Youssuf Dembélé, qui enseigne aux déplacés du Nord-Mali dans la ville de Mopti, au centre du pays.

Débordées, les écoles reçoivent rarement de financements. "C'est trop chaotique, pas assez organisé. Ils disent que l'argent va arriver, mais ce n'est jamais

alimentaire et de la nutrition. Des secteurs estimés comme ne présentant pas un lien direct - la santé et l'éducation notamment - ont été négligés.

"Les parents sont demandeurs [d'éducation]", rapporte Lori Heninger, directrice du réseau international pour l'éducation en situations d'urgence (INEE). "Les sèches-heresses sont des phénomènes qui évoluent en général lentement et qui ne vont pas disparaître (...) S'il existe un moyen d'apprendre à faire bon usage des terres dans un contexte aussi évolutif, cela ne peut se faire que par l'éducation", ajoute-t-elle.

De nombreuses données probantes ont été réunies au fil des ans pour démontrer l'importance de la scolarisation pour ces enfants, que ce soit pour leur bien-être psychosocial, pour les protéger lors des crises ou pour permettre à leurs parents de rebâtir une vie normale pendant qu'ils sont à l'école. Ces données semblent cependant n'avoir eu qu'un

durée, le fait que seulement 0,9% du budget humanitaire de l'année dernière ait été alloué à l'éducation est assez effroyable".

Un secteur déjà en difficulté avant la crise

Alors qu'une aide immédiate est nécessaire pour sauver l'année scolaire des élèves maliens, les financements à long terme destinés à l'éducation au Mali ont fortement diminué depuis que les bailleurs de fonds ont coupé leurs aides financières en réponse au coup d'État de mars 2012.

D'importants donateurs, dont la Commission européenne, les États-Unis, les Pays-Bas et le Canada, ont interrompu leur soutien au gouvernement après le coup. La moitié du budget alloué à l'éducation en 2012 était financé par les bailleurs de fonds.

Certains pays donateurs, comme les Pays-Bas, ont tenté de trouver une manière
(Suite page suivante)



Mali

Suite de la page précédente

de ne pas interrompre leur aide en versant les fonds à des ONG plutôt qu'au ministère de l'Éducation. L'Agence canadienne de développement international a redirigé une partie de ses financements destinés aux fournitures scolaires directement à l'Unicef.

Depuis que le gouvernement malien a adopté, en janvier 2013, une feuille de route pour la transition, de nombreux bailleurs de fonds, dont la Commission européenne, ont repris leur versement de l'aide en faisant de l'éducation leur priorité. Mais de graves insuffisances subsistent.

“Avant la crise, le système éducatif malien était déjà en proie à des difficultés”, rappelle M. Gobina, de l'Unicef. “Déjà surchargées, de nombreuses écoles ont dû accueillir des enfants déplacés. Le nombre d'élèves par classe a considérablement augmenté. Les fournitures scolaires sont insuffi-

fisantes. L'infrastructure n'était tout simplement pas prête pour ce genre d'urgences”.

Selon M. Gobina, la leçon à retenir pour l'avenir, c'est qu'il faut intégrer l'éducation d'urgence à la planification du secteur de l'éducation dans son ensemble, surtout dans les pays exposés aux crises.



Masa Mohamed, enseignante au camp de réfugiés de Mbéra

de grandes différences: avant, elle avait 30 élèves par classe et maintenant, elle en a jusqu'à 100. “Nous n'avons pas assez

d'enseignants. Nous n'avons pas assez d'écoles. Nous nous contentons de faire cours sous une tente. Il n'y a pas de tables et c'est très difficile”.

L'ONG Intersos lui verse une faible rémunération, mais la plupart des enseignants ne sont pas payés.

Ahmed Ag Hamama était directeur d'école à Tombouctou. Son ancienne école a rouvert, mais il n'y a plus d'élèves ni d'enseignants. Les 400 anciens élèves de son école sont à Mopti, Ségou, Kayes et Bamako au Mali, ou en Mauritanie et au Burkina Faso.

Quinze enseignants réfugiés font cours à Mbéra. La plupart d'entre eux sont rémunérés par une petite ration alimentaire. “Ce n'est pas assez, la vie est très chère ici. Les conditions ne sont pas bonnes et il n'y a pas assez de nourriture”, se désole M. Hamama. “Un gardien est payé 90.000 ouguiyas [300 dollars par mois], mais un enseignant n'est pas payé!”.

Selon des enseignants au Mali et dans les camps de

réfugiés du Niger, du Burkina Faso et de Mauritanie, les enfants déplacés montrent des signes de traumatisme. Nombre d'entre eux sont tout simplement “absents”, révèle Konaté Souleymane, un enseignant du camp de Goudeba, au nord du Burkina Faso. “Les élèves sont distraits, leur esprit est ailleurs”.

Selon M. Gobina, l'Unicef tente de collaborer avec le ministère de l'Éducation à Bamako pour trouver une manière d'inciter les enseignants à travailler dans le nord.

Selon M. Hamama, le directeur d'école, qui appartient à l'ethnie touarègue, comme la plupart des réfugiés de Mbéra, deux de ses collègues touaregs ont récemment quitté Mbéra pour aller chercher leur salaire à Bamako, mais ils se sont retrouvés tenus en joue pendant 24 heures.

“Nous ne pouvons pas rentrer au Mali dans un tel contexte”, estime-t-il.

■ IRIN

Éducation :

Des livres pour les Africains par les Africains !

Depuis 2010 l'association **ScoLibris Livre solidaire** œuvre pour que les enfants et les adultes Africains disposent de livres et de manuels scolaires adaptés à leurs besoins, de qualité et à bas coût.

En effet, la situation du livre en Afrique francophone est grave : 90 % des livres sont importés ou élaborés par des entreprises extérieures. Les filières locales sont entravées par cette concurrence et les populations n'ont pas assez de livres qui leur correspondent. Or le livre est un levier de développement, d'éducation et de culture.

ScoLibris accompagne les structures locales pour les aider à développer leurs publications.

Rejoignez-nous, soutenez-nous, contactez-nous :

contact@scolibris.fr | www.scolibris.fr | www.facebook.com/ScoLibris

ScoLibris est au salon du livre de Paris du 22 au 25 mars, stand Bassin du Congo, H65.



ScoLibris
L I V R E S O L I D A I R E



Côte d'Ivoire : Jugements supplétifs d'actes de naissance

Une centaine d'enfants non déclarés à l'état civil depuis leur naissance ont reçu mercredi 13 mars des jugements supplétifs d'actes de naissance, grâce à l'intervention d'une ONG dans le village de Logbakro (centre, 7 km de Yamoussoukro).

Sur 400 enfants d'un à 11 ans recensés dans cette localité de plus de 3.000 habitants, l'ONG Search for common ground (SFCG) a permis à une centaine d'obtenir des actes de

jugements supplétifs tenant lieu d'extraits d'actes de naissance.

La plupart de ces enfants étaient interdits d'inscription à l'école faute de ce document.

“Un extrait d'acte de naissance pour un enfant, c'est très important car il permet à l'enfant d'exister légalement mais aussi de bénéficier de tous les avantages notamment scolaires et sanitaires qu'offre l'Etat”, a indiqué la représentante de SFCG, Fanta Kourouma.

Afin de veiller à ce que

les enfants qui vont naître soient déclarés, une brigade de vigilance a été installée dans le village en vue de sensibiliser sur l'importance de déclarer les naissances dans le délai imparti de trois mois.

Brigade de vigilance

Elle devra recenser et suivre toutes les femmes enceintes pour qu'elles se soumettent à toutes les consultations prénatales et à accoucher au centre de santé.

La brigade se chargera aussi de recueillir les cas d'accouchement hors centre de santé et d'accompagner le père ou la mère à l'état civil de la mairie pour déclarer la naissance des enfants en vue d'obtenir leurs extraits d'actes de naissance.

La non déclaration de naissance demeure récurrente dans toutes les régions du pays, malgré la sensibilisation et la prorogation du délai de déclaration jusqu'à trois mois à compter du jour de naissance. ■ *Xinhua*

Côte d'Ivoire: Protéger les mineurs en prison

La directrice de la protection judiciaire de l'enfance au ministère ivoirien de la Justice Marguerite Koffi Goun a plaidé lundi 18 mars à Abidjan pour une protection accrue des mineurs dans le système pénitentiaire.

Mme Goun, qui intervenait lors d'un atelier des acteurs nationaux et internationaux

des secteurs de la justice et de la santé, a déploré l'absence de structures de réinsertion des mineurs.

“Les mineurs ont par exemple droit à une séparation d'avec les adultes mais nous constatons que cette disposition n'est pas toujours respectée”, a-t-elle dénoncé, ajoutant que “les centres d'observation de

mineurs existaient, mais ils ne sont plus fonctionnels et certains sont occupés par des personnes qui n'y ont pas droit”.

“La justice qui protège est plus efficace que la justice qui punit”, a souligné la directrice de la protection de l'enfance.

Selon des chiffres officiels, la population mineure dans le milieu carcéral est estimée à

150 personnes.

Ces enfants incarcérés se trouvent confrontés à plusieurs difficultés dont la promiscuité, l'oisiveté et les maladies.

A plusieurs occasions, des experts et ONG ont recommandé des réformes du système pénitentiaire ivoirien, concernant notamment les mineurs. ■

Djibouti : Plan d'action de l'Unicef 2013-17

Le ministre délégué djiboutien en charge de la Coopération, Ahmed Ali Silay, et le représentant de l'Unicef à Djibouti, Joseph Foubi, ont signé lundi 18 mars un plan d'action conjoint pour la période 2013-2017.

Le plan porte sur quatre grands axes: la survie et le développement du jeune enfant; l'éducation de base et

l'égalité de genre; la prévention du VIH/Sida chez les jeunes; et la protection de l'enfant.

Ce plan d'action vise à réduire la mortalité infantile de 65 à 55 pour 1.000 naissances vivantes ainsi que la mortalité infantile juvénile de 94 à 85 pour 1.000 naissances vivantes.

Le plan prévoit en outre d'augmenter la proportion d'enfants de 6 à 11 ans qui fréquentent un

service d'enseignement de base de qualité de 55% à 93%.

Mis en oeuvre par plusieurs ministères et ONG, ce programme est financé par l'Unicef et plusieurs donateurs dont USAID.

Selon les notes de l'Unicef, l'enfant djiboutien a 50 fois plus de risques de perdre sa mère en couche qu'un Européen ou un Américain, du fait que près

d'une femme sur deux ne réalise pas correctement ses visites prénatales, que celle-ci, ayant subi des mutilations génitales étant petite, court plus de risques de complications.

La probabilité de survie d'un enfant djiboutien jusqu'à son premier anniversaire est l'une des plus faibles de la région: près d'un enfant sur 10 décède avant un an. ■

MASQUES





Mali : Cissé veut croire aux élections

Le président de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) et ancien président de la Commission de l'Union monétaire et économique ouest africaine (UEMOA) Soumaïla Cissé est retourné à Bamako mardi 19 mars, après un an d'absence pour "traitement médical et convalescence" en France.

Allié de l'ex-président Amadou Toumani Touré pendant ses deux mandats, Soumaïla Cissé avait été arrêté deux fois par les putschistes. Il avait fallu l'intervention de l'ancien Pre-

mier ministre Cheick Modibo Diarra et de l'ambassadeur de France au Mali pour qu'il soit libéré, avec d'autres personnalités civiles et militaires, le 20 avril 2012. Par la suite, il avait été évacué en France pour des soins intensifs.

Mercredi, Soumaïla Cissé a affirmé vouloir soutenir les autorités maliennes dans la tenue des élections présidentielles en juillet.

"Ce qui est sûr, c'est un défi important et il faut se mobiliser pour le relever. Nous savons tous qu'une bonne finalité, c'est d'organiser des élections le plus

rapidement possible, des élections crédibles, transparentes, acceptées par les maliens et la communauté internationale", a-t-il déclaré.

Un report n'est pas à exclure

"Je crois qu'il faut s'y donner, aller de façon volontaire, tous ensemble, vers cette solution", a-t-il ajouté, tout en n'excluant pas un éventuel report du scrutin.

M. Cissé a demandé à ses compatriotes, notamment les acteurs politiques de "faire

confiance aux techniciens, aux membres du gouvernement, qui ont proposé la date. Ils doivent savoir où en est le fichier électoral; quelles sont les mesures prises pour réussir; quel est l'état de mobilisation des ressources financières pour faire face à la situation. Aussi, peut-être qu'ils ont beaucoup d'informations par rapport à nous sur le système sécuritaire global du pays (...) Donc faisons-leur confiance, accompagnons-les, entrons dans leur optimisme et je pense qu'on réussira". ■

Guinée: L'opposition absente du dialogue

Les leaders de l'opposition togolaise n'ont pas répondu vendredi 22 mars à l'invitation du gouvernement pour participer au cadre du dialogue permanent.

Selon le porte-parole de l'opposition, et président de l'Union des Forces du Changement (UFC) Aboubacar Sylla, cette absence s'explique par le fait que le courrier du gouvernement aurait été déposé trop tard, jeudi aux environs de 18 heures.

Le porte-parole a réitéré la volonté et la détermination de l'opposition de prendre part au dialogue, mais qu'elle était conditionnée au prolongement du gel des activités de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et à la libération de ses militants, arrêtés depuis environ un mois.

Les partis d'opposition réunis au sein du Collectif des partis pour la finalisation de la transition, de l'Alliance pour la démocratie

et le progrès (ADP) et du Club des républicains (CDR) exigent également le changement de l'opérateur technique pour la mise à jour du fichier électoral et la confirmation du vote des Guinéens de l'étranger.

La suspension des activités de la CENI a été décrétée en pleine révision des listes électorales, jeudi 14 mars, et ce, pour une période d'une semaine, en vue de trouver une issue à la crise qui mine l'échiquier politique depuis plusieurs mois.

Autre geste d'apaisement, le parquet avait suspendu lundi 11 mars la citation à comparaître contre les 13 leaders de l'opposition pour leur implication dans l'organisation de la manifestation du 27 février.

Les élections législatives guinéennes sont programmées pour le 12 mai prochain. ■

Niger : L'opposition boycotte les discussions

L'opposition politique nigérienne a annoncé jeudi 21 mars qu'elle poursuivrait son boycott des travaux sur la refonte de la loi électorale, tant que le ministre de l'Intérieur ne serait pas remplacé.

Regroupée au sein de l'Alliance pour la réconciliation nationale (ARN), l'opposition "réfuse" l'autorité du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Abdou Labo, au motif que ce dernier, membre du CDS (opposition), serait au gouvernement en violation de la charte des partis politiques et du statut de l'opposition, et ce, malgré les multiples récriminations de sa formation politique et les multiples plaintes, auprès du Premier ministre, sur les agisse-

ments du ministre incriminé.

Le 11 mars, l'ARN avait suspendu sa participation aux travaux du Conseil national de dialogue politique (CNDP) qui doit débattre principalement de la composition du Comité national chargé du fichier électoral biométrique et de la question du vote des Nigériens de l'étranger.

Dans une déclaration rendue publique jeudi à Niamey, les partis de l'opposition ont décidé de poursuivre le boycott des travaux du CNDP "jusqu'à ce que des solutions justes et durables soient trouvées au problème soulevé". ■

Côte d'Ivoire : La CEI forme ses membres

Un séminaire de formation des 415 présidents des commissions électorales décentralisées s'est ouvert vendredi 22 mars à Yamoussoukro, en vue de leur permettre de s'approprier le mode opératoire des scrutins couplés du 21 avril et le dépouillement électronique des votes.

Le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Youssouf Bakayoko, a souligné "l'impérieuse nécessité" pour les membres de la CEI de rester neutres. "Il vous est fait obligation

de vous dévêtir de votre manteau de militant pour revêtir de celui de gestionnaire scrupuleux, de contrôleur intègre, de validateur qualifié", a-t-il dit aux commissaires.

Le Front populaire ivoirien (FPI, de Laurent Gbagbo) a annoncé jeudi qu'il ne participerait pas à ces élections locales, après avoir boycotté les législatives. Le FPI exige notamment la libération de ses responsables en détention, l'adoption d'une loi d'amnistie et la recomposition de la CEI. ■

Burundi : Danser pour les politiciens

Les femmes, surtout rurales, du Burundi passent de longues journées à danser pour les hommes politiques, contraintes par les chefs de colline et par la tradition. Elles y perdent un temps fou, au mépris de leurs activités, mais y trouvent aussi un peu de distraction...

Dans les collines au nord du Burundi, plusieurs fois par semaine, des femmes répètent des chants et des danses, préparant ainsi l'accueil d'hommes politiques ou des festivités. Généralement c'est en l'honneur du parti au pouvoir le CNDD/FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie), et les chefs de collines ne leur laissent pas le choix. Elles doivent y aller même si elles ont bien d'autres choses à faire.

En fait, les femmes et particulièrement les paysannes ont tellement l'habitude de danser gratuitement pour les politiciens que beaucoup pensent que c'est une obligation à laquelle elles ne peuvent pas se soustraire.

"Il faut le faire, ça s'est toujours fait. Les gens doivent danser pour tous les gouvernements", déclare ainsi un groupe de femmes les unes avec des enfants aux dos, assoiffées et fatiguées après avoir dansé à une de ces cérémonies. Pour d'autres, il faut se faire voir pour montrer qu'elles sont des militantes compétentes des partis politiques. Certaines le font, disent-elles, pour remercier le président de la République qui a instauré la gratuité de l'accouchement.

Devoirs ménagers oubliés

Pourtant les femmes y perdent beaucoup de temps, jusqu'à trois après-midi par semaine. Ce qui n'est pas toujours du goût de leurs maris.

"Je ne t'avais envoyée nulle part!", gronde ainsi Nazaire, un paysan, à sa femme tout en lui lançant des gifles publiquement alors qu'elle rentrait d'une fête d'un parti politique.

Car ces cérémonies leur font oublier leurs tâches ménagères. La femme de Nazaire, distraite, a ainsi oublié de rentrer les

quatre chèvres que la famille gardait, et qui ont été volées.

Jeanne Ndayisaba, vendeuse d'avocats, a elle, un jour de juillet dernier, laissé pourrir ses fruits qui valaient 10 dollars, pour aller danser dans son club.

D'autres s'y épuisent, comme Brigitte, une femme de soixante ans, tombée en syncope, déshydratée après une danse acharnée.

Mais elles y sont bien souvent obligées par les chefs des villages désireux de se faire aimer par leurs supérieurs. "Ne cherchez pas à révolter les gens. Pourquoi ne pas le faire?", répond l'un d'eux à un groupe de jeunes gens qui essayaient de dire à des femmes qu'elles ne sont pas obligées de s'exhiber.

Les femmes qui tentent de résister subissent des pressions. L'une d'elle témoigne que pour avoir refusé de danser, elle est toujours menacée par son chef qui l'accuse d'être une opposante au pouvoir, et lui dit qu'elle n'aura jamais de service au bureau communal. C'est pourquoi peu de femmes osent résister.

Pas de rétribution

Les associations pour les droits de la femme restent impuissantes face à cette exploitation des paysannes surtout. "C'est vrai, on le voit, les femmes sont sous tous les gouvernements utilisées par les hommes politiques. C'est peut être une perte pour elles mais on ne voit pas comment les empêcher et stopper cette pratique. D'ailleurs, c'est une idée à laquelle nous n'avions jamais pensé", déclare la présidente d'une association des femmes à Ngozi, qui n'a mené aucune action dans ce sens.

Selon elle, les politiciens devraient au moins rétribuer ces femmes: "Tout comme les DJ sont payés pour agré-

menter les fêtes, les politiciens devraient eux aussi payer ces femmes qui dansent devant eux".

La plupart du temps, elles n'ont rien si ce n'est une bière locale à partager à deux, et s'achètent elles-mêmes des morceaux de canne à sucre pour tenir le coup.

Les politiciens se justifient facilement. "Si elles viennent danser, ce n'est pas par la volonté de nous les dirigeants, c'est parce qu'elles le veulent", répond ainsi une administratrice à qui on demandait de savoir ce que les politiciens gagnent à voir les femmes danser devant eux. Pour eux, c'est juste une manière de s'assurer de

leur électorat.

En fait, une grande partie de ces femmes ne se considèrent pas comme exploitées par ce système, sauf quelques unes mais qui n'osent pas le dire de peur de passer pour des récalcitrantes ou des opposantes.

Majoritairement rurales, condamnées aux rudes travaux des champs ou à rester confinées chez elles si leurs maris ne veulent pas qu'elles sortent, elles trouvent dans la préparation de ces fêtes une occasion de se rencontrer avec leurs voisines, en faisant du sport et en s'amusant.

"On se détend aussi", résume l'une d'elles.

■ Eric Nshemezimana, Syfia

COMMUNIQUE Bernadette Montanari
botanicallyyours@gmail.com
bernadetteмонтanari@hotmail.com
Cell: +44 7721718637



Je suis ethnobiologiste, ethnobotaniste et anthropologue. Je travaille avec plantes médicinales et aromatiques et ressources naturelles, principalement dans les zones rurales et de montagne. Mon travail tend à se concentrer sur l'autonomie communautaire et celle des femmes à travers l'esprit d'entreprise. Je travaille également avec les pratiques

et savoirs traditionnels et les connaissances agricoles et leur intégration dans l'innovation sociale, ainsi que les voies de transmission pour la conservation et prévenir l'érosion de ces savoirs. J'analyse aussi le cadre politique institutionnel pour faciliter l'implantation de l'entreprise sociale au milieu des directives gouvernementales et des politiques de développement. J'apporte un soutien technique aux collectivités qui souhaitent créer des projets innovants de conservation.

Je suis disponible pour l'identification ethnobotanique de plantes médicinales et aromatiques et ressources naturelles, distillation d'huiles essentielles, activités agricoles, évaluation du potentiel entreprise, analyse socio-politico-économique et des savoirs traditionnels pour l'entreprise. Projets et missions de court à moyen terme, Maghreb, Afrique, Inde ou autres.



Sud-Kivu : Les chambres foraines font débat

Au Sud-Kivu, l'organisation de chambres foraines divise les acteurs judiciaires. Certains dénoncent le caractère parfois expéditif et subjectif de ces juridictions itinérantes financées par des ONG. Pour d'autres magistrats, tout se passe au contraire dans le respect des lois.

“**D**ans certaines chambres foraines, les juges ont peu de temps pour juger beaucoup d'affaires. Du coup, ils s'occupent plus de la victime que du prévenu. Pourtant, toutes les parties sont égales devant la loi”, analyse Me Assumani Kangeta, président du corps des défenseurs judiciaires devant le Tribunal de grande instance d'Uvira.

“Dans des dossiers de violences sexuelles, on peut faire venir les témoins de la victime qui habitent à 200 km de là, mais pas ceux du prévenu. Et, parfois, les juges n'acceptent pas la contre-expertise du rapport des experts sur le viol”, ajoute un défenseur judiciaire membre du même corps.

Comme d'autres magistrats, Emmanuel Shamavu, juge à la Cour d'appel du Sud-Kivu, estime lui, au contraire, que le juge reste souverain dans l'appréciation des moyens de défense: “On peut être en train d'instruire et on trouve que les témoignages et les rapports de différents experts suffisent pour établir la vérité et par conséquent, rendre le jugement”.

Adolphe Kilomba, enseignant de droit, propose la définition suivante à ses étudiants: “On parle d'une chambre foraine lorsqu'une cour ou un tribunal siège dans un endroit où n'est pas établi son siège habituel, mais dans son ressort, en vue de rapprocher la Justice des justiciables”.

Au Sud-Kivu, la Cour d'appel et la Cour militaire siègent à Bu-

kavu, mais leurs compétences s'étendent sur les 65.000 km² de toute la province. Elles ont donc l'obligation de juger les dossiers dont les parties au procès ont interjeté appel.

Selon un arrêté, les présidents de la Cour d'appel et du Tribunal de grande instance peuvent fixer des audiences foraines qui se tiendront en dehors du siège ordinaire du ressort si l'administration d'une bonne Justice l'exige.

C'est en principe à l'Etat de financer ces chambres foraines, à travers les frais de fonctionnement qu'il doit fournir aux cours et tribunaux.

Les ONG fixent leurs priorités

Pourtant, sur toute l'année 2012, le TGI d'Uvira n'a reçu jusque-là de l'Etat que 140.000 Fc (150 dollars, soit un trimestre) sur les 560.000 Fc (610 dollars au total pour les quatre trimestres) qu'il aurait dû lui allouer pour cette année. “Dans ces conditions, devons-nous organiser à nos frais des chambres foraines qui nécessitent des moyens?”, s'interroge, désespéré, Baudouin Kipaka, juge président de cette juridiction.

Pour organiser ces chambres foraines, les cours et tribunaux du Sud-Kivu, militaires et civils, se rabattent donc sur les ONG. Ces dernières versent des primes et payent le déplacement des magistrats et avocats, ainsi que celui des victimes, prévenus et de quelques témoins.

Les juges, “marionnettes” des ONG?

En retour, elles fixent leurs priorités, à savoir les dossiers concernant leurs domaines d'interventions. A l'image de l'Association du barreau

américain (ABA) qui ne déplace habituellement les cours et tribunaux que pour des affaires de violences sexuelles.

“Les autres infractions ne peuvent être jugées qu'accidentellement”, relève Me Ramazani, qui a plusieurs fois défendu la cause de justiciables dans des chambres foraines.

D'autres critiques sont formulées à l'encontre des ONG. “Elles ont besoin de résultats. Il est donc difficile aux juges de fournir plus d'acquittements, alors que l'ONG a besoin de beaucoup de condamnations à présenter à ses bailleurs”, analyse un membre du corps des défenseurs judiciaires d'Uvira, qui préfère rester anonyme.

Faux, rétorquent plusieurs magistrats. Pour Baudouin Kipaka, “ces ONG ne nous dictent pas. Elles apportent juste un appui logistique”. Il appelle donc ses collègues à ne pas faire plaisir aux partenaires. Emmanuel Shamavu, d'un ton ferme, ajoute: “Les juges ne sont pas des marionnettes à la solde des ONG!”

Il est vrai que certains bailleurs tiennent compte des différents besoins et diversifient les dossiers à juger. C'est ainsi que le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR), bureau d'Uvira, a pris en charge le déplacement de l'ensemble des juges et défenseurs judiciaires près le TGI-Uvira à Baraka (territoire de Fizi) entre mi-juillet et mi-août 2012. Celui-ci y a instruit et jugé 100 dossiers.

“Ils nous ont simplement demandé de leur fournir 30% de dossiers concernant les personnes sous mandat du HCR [apatrides, rapatriés, réfugiés, Ndrl] et les 70%, le reste des affaires”, se réjouit Baudouin Kipaka.

■ Trésor Makunya Muhindo, Syifa

Côte d'Ivoire

L'impunité et l'équité de la justice en ligne de mire

La lutte contre l'impunité reste la dynamique majeure pour conduire la Côte d'Ivoire sur le chemin de la paix, a déclaré mardi 19 mars devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève un expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire.

“La construction progressive d'une politique nationale de respect et de promotion des droits de l'homme est confrontée au défi de l'impunité et de l'équité de la justice”, a estimé Doudou Diène.

“La lutte contre l'impunité est en marche mais demeure à ce jour à sens unique, essentiellement orientée vers les partisans de l'ancien président Gbagbo”, a-t-il constaté.

“L'essentiel est de poursuivre les auteurs des violations des droits de l'homme sans distinction de leur appartenance politique, tribale, régionale ou religieuse”, a ajouté cet expert.

La Côte d'Ivoire “nécessite en conséquence un soutien vigilant de la communauté internationale pour renforcer une dynamique démocratique pluraliste, une justice impartiale, une culture des droits de l'homme nourrie par les valeurs et pratiques traditionnelles du vivre ensemble”, a-t-il encore indiqué.

L'expert indépendant a annoncé qu'il se rendrait à nouveau en Côte d'Ivoire avant de remettre son rapport lors de la 23^{ème} session du Conseil des droits de l'homme en juin prochain. ■



Mauritanie : D'anciens réfugiés privés de terres et de papiers

Depuis 2008, quelque 25.000 réfugiés mauritaniens, qui ont fui les violences de 1989 et ont vécu au Sénégal pendant près de 20 ans, sont rentrés en Mauritanie. Mais en dépit des efforts considérables déployés pour les réinstaller dans leur village d'origine, bon nombre d'entre eux n'ont toujours pas de papiers d'identité et/ou d'accès à leurs anciennes terres.

Des dizaines de milliers de Mauritaniens noirs ont fui les massacres à caractère ethnique perpétrés par les forces de sécurité au début des années 1990. Certains ont fui vers le Mali, mais la plupart ont trouvé refuge au Sénégal.

Aliou Moussa So est à la tête d'une communauté de rapatriés composée de 73 familles installées dans le village de PK6, à 6 km de Rosso, au sud de la Mauritanie, non loin de la frontière sénégalaise. Comme la plupart des rapatriés, il a fui en 1989 et est revenu en 2008, date à laquelle le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé l'opération de rapatriement des réfugiés.

La plupart des rapatriés étaient originaires du village de PK6 qui, à l'époque, s'appelait Wellingara ("joli endroit à visiter" dans la langue locale, le Peulhar).

"Je ne vais pas vous parler de tous les problèmes que j'ai eus, on y passera la nuit. J'en ai assez de répondre à vos questions, vous, les gens qui arrivez en 4x4. C'est tout ce que les gens font quand ils arrivent ici, ils viennent, ils nous posent des questions et ils ne font rien" s'énerve Moussa So.

PK6 est un village composé de quelques abris à moitié construits, faits de briques, disséminés autour d'un petit magasin proposant une demi-douzaine de sacs de céréales, et de quelques abris en fer qui ont été couverts de tapis pour les protéger du soleil.

Le HCR a donné des matériaux aux rapatriés pour construire 150 abris en briques; lorsque les financements ont commencé à manquer, l'organisation leur a fourni des plaques de tôle on-

dulée et des piliers en bois.

L'opération de rapatriement organisée par l'agence a pris fin en mars 2012: au total, 24.536 réfugiés ont été rapatriés et 14.000 personnes ont été réinstallées au Sénégal.

Accès aux terres

Le problème des rapatriés du PK6 est qu'ils n'ont pas accès aux terres qu'ils cultivaient autrefois – environ 14 hectares ont été vendus à une tierce personne (dont ils ne connaissent pas l'identité) – et bon nombre d'entre eux n'ont pas les papiers d'identité nécessaires pour faire valoir leurs revendications.

Moussa So s'est "plaint à tout le monde", y compris l'Agence nationale d'appui et d'insertion des réfugiés (ANAI), le maire de Nouakchott, le ministre de l'Intérieur, "même le président de la République".

Des responsables du ministère de l'Intérieur ont rendu visite aux villageois l'année dernière, mais depuis rien n'a changé, dit-il.

"Je commence à perdre espoir. Nous sommes épuisés. Nous sommes des agriculteurs. Sans champs, comment allons-nous survivre?" se demande M. So.

Un grand nombre de rapatriés sont confrontés au même problème, rapporte Oumar Diop, responsable de la Clinique Juridique de Rosso, un organisme en partie subventionné par Oxfam et par les Nations unies, qui aide les rapatriés à récupérer leurs terres.

"Nous suivons de nombreuses personnes qui se battent pour récupérer leurs terres. Nous défendons leur action au niveau du district, et nous nous adresserons au ministre de [l'Intérieur] s'il le faut", expli-

que M. Diop.

Actuellement, la Clinique traite seize dossiers, mais M. Diop est exaspéré. "Dans la majorité des dossiers, il n'y a tout simplement pas de solution". Sur 640 dossiers, seuls 115 ont été résolus, prétend-il.

Mais selon Ndiawar Kane, directeur de l'ANAI, le taux de

sommes pas habitués à la propriété individuelle du sol ici".

Afin d'apaiser les tensions, dans certains cas, le gouvernement et l'ANAI ont essayé de trouver un accord avec les habitants locaux pour que les rapatriés récupèrent une partie de leurs terres. Mais l'ANAI n'a pas le droit d'intervenir dans



Aliou Moussa So, représentant de la communauté des rapatriés, dans son village.

résolution est plus élevé, et 400 dossiers ont été traités.

Propriété privée du sol

Un des problèmes est que les terres n'ont jamais appartenu aux villageois, souligne M. Kane. Dans les années 1980, la majorité des terres étaient propriété de l'État. Après la fuite des villageois, les terres ont été partagées entre les habitants, y compris des chefs de village.

Depuis cette époque, le droit de la propriété privée du sol s'est développé en Mauritanie, et les chefs d'entreprise et les hauts responsables ont commencé à acheter des terres – la plupart d'entre eux vivaient à Nouakchott ou dans d'autres villes et les géraient à distance. "Bon nombre de contrats signés à l'époque étaient assez flous", constate M. Kane. "Nous ne

les questions de propriété foncière – pas plus que le HCR. Ces dossiers sont du ressort du bureau des affaires civiles, qui est responsable de l'enregistrement du statut des personnes, et du ministère de l'Intérieur, indique le gouvernement.

"Nous pouvons essayer de trouver une solution aux petits problèmes", dit M. Kane. En 2008, l'ANAI, le HCR et d'autres organismes ont présenté un rapport dressant une liste des principales doléances des rapatriés, ainsi que des priorités des chefs du district et de la région, et du ministère de l'Intérieur. Quatre ans plus tard, les principaux problèmes n'ont pas été résolus.

Obtenir des papiers d'identité est un processus compliqué partout en Mauritanie, reconnaît M. Kane.

(Suite page suivante)



Mauritanie

(Suite de la page précédente)

Les rapatriés qui avaient été enregistrés en tant que réfugiés par le HCR ont été enregistrés par l'État civil mauritanien, qui leur a donné un Formulaire de rapatriement volontaire (FRV) leur permettant de se déplacer librement. Un accord a été trouvé avec l'administration civile, stipulant que les deux formulaires leur permettraient d'obtenir une carte d'identité.

De la difficulté d'obtenir une carte d'identité

L'accord de rapatriement tripartite signé par le Sénégal, la Mauritanie et le HCR en novembre 2007 prévoyait que les rapatriés mauritaniens ob-

tiendraient leurs documents de citoyenneté dans un délai de trois mois après leur arrivée.

Mais des centaines de rapatriés n'ont toujours pas reçu leurs papiers, indique la Clinique Juridique. Sans carte d'identité, ils ont des difficultés à bénéficier des soins de santé ou à inscrire leurs enfants à l'école en Mauritanie. Cela complique aussi les déplacements dans ce pays doté de multiples points de contrôle.

Selon M. Kane, le problème se situe au niveau de l'administration civile, qui ne dispose pas des ressources adéquates pour établir des documents d'identité pour les rapatriés, et qui n'a pas été restructurée, comme cela avait été conseillé. Des centaines de dossiers sont bloqués dans son système, indique M. Diop.

Par ailleurs, il faut payer 1.000 ouguiyas (3,40 dollars) pour récupérer une carte d'identité, une somme que certains rapatriés refusent de payer.

Aide de l'ANAIR

Les habitants du village de PK6 n'ont pas été abandonnés, estime M. Kane. Grâce à l'ANAIR, le village dispose d'une source d'eau; l'association des rapatriés a reçu des matériaux pour bâtir un magasin communautaire qui vend des céréales à un prix réduit et du gaz de cuisine destiné à la vente.

L'association des femmes a obtenu une meuleuse pour que les femmes n'aient pas à parcourir de longues distances pour acheter de la farine; l'ANAIR leur a également permis d'ouvrir une teinturerie et leur a fourni des clôtures pour protéger leurs jardins maraîchers des animaux et des organismes nuisibles.

L'ANAIR a distribué 91 meuleuses dans les villages de rapatriés dans le cadre des efforts générateurs de revenus entrepris dans bon nombre des 124 villages où les anciens réfugiés se sont réinstallés.

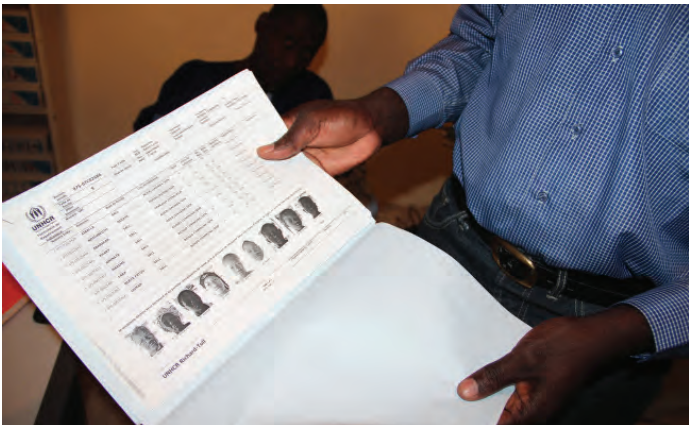
Les villageois de PK6 ont accès à 18 hectares de terres, a-t-il dit, dont six ont été transformés en jardins maraîchers.

Moussa So reconnaît que l'ANAIR a fourni de l'aide. "Cela nous a aidé. Mais lorsque nous nous sommes plaints pour nos papiers, nous avons reçu du gaz de cuisine", se plaint-il, en montrant plusieurs bonbonnes de gaz de cuisine empilées dans son abri.

Les rapatriés disposent de petits jardins maraîchers, mais ils n'ont pas accès aux terres pour cultiver du riz. Les rapatriés arrivent à joindre les deux bouts grâce au petit commerce ou aux activités de teinturerie.

Selon Elise Villechalane, porte-parole du HCR à Nouakchott, le fait que 80% des rapatriés soient restés dans les régions où ils sont revenus est une preuve de succès. Le HCR était chargé de l'enregistrement et du rapatriement de plus de 24.000 personnes dans 124 villages. "L'opération n'a pas été facile", se souvient-elle.

Les rapatriés interrogés ne veulent pas repartir – ils sont enfin chez eux – mais ils veulent retrouver leur ancienne vie. "Autrefois, nous étions agriculteurs. Nous nous en sortions. Aujourd'hui, nous dépendons de l'aide extérieure", déplore M. So, utilisant l'expression Peulhar "boofni", que l'on pourrait traduire par "Comment un sac vide peut-il se tenir debout?"



Des centaines de rapatriés n'ont pas pu obtenir de cartes d'identité permanentes.

IRIN

IRIN

Retour du Libéria de 400 réfugiés ivoiriens

Quelque 400 Ivoiriens ayant trouvé refuge au Libéria durant la crise post-électorale sont retournés au pays, a indiqué jeudi 14 mars le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

"Notre objectif est d'arriver à faire revenir les 40.000 réfugiés ivoiriens qui restent au Liberia", a expliqué le représentant local du Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides (SAARA), Djè Bi Vanié.

Plus de 50.000 Ivoiriens s'étaient installés au Liberia voisin.

Selon le HCR, la crise post-électorale a engendré plus de 800.000 déplacés internes et 250.000 réfugiés dispersés dans 13 pays de la région, en particulier au Libéria et au Ghana. ■

8.000 apatrides naturalisés

Un total de 8.133 personnes sans patrie, dont les ascendants venus du Burkina Faso résident en Côte d'Ivoire depuis plu-

sieurs décennies, ont reçu la citoyenneté ivoirienne début mars.

Des exemplaires du Journal officiel leur ont été remis lundi 4 mars dans le village de Koupéla (commune de Bouafé) par le ministre ivoirien de la Justice, Mamadou Gnénéma Coulibaly, et la représentante résidente du HCR, Ann Encontre.

Selon elle, "aujourd'hui, on dénombre en Côte d'Ivoire 950.000 apatrides dont 600.000 cas ont été réglés". "Nous continuons le travail pour régulariser le tiers restant", a-t-elle indiqué.

Pour le ministre Gnénéma Coulibaly Mamadou, la Côte d'Ivoire s'est engagée à lutter contre "cette situation dans laquelle des individus, bien que vivants, n'appartiennent à aucun Etat et donc sont légalement inexistantes". ■

Gabon : 43 clandestins noyés

Le naufrage d'une pirogue au large des côtes de Cap Estérias, à 40 km au nord de Libreville, a provoqué la mort de 43 immigrants clandestins, a annoncé la gendarmerie gabonaise la semaine dernière.

Le drame s'est déroulé dans la nuit de mercredi à jeudi. L'embarcation, venant du Nigeria et qui avait à son bord 65 personnes, aurait chaviré en raison des fortes pluies. ■



Mali : L'heure est au déminage

Les raids aériens et les affrontements au sol ont laissé les régions du nord et du centre du Mali truffées de munitions non explosées (unexploded ordnance, UXO) qui mettent sérieusement en péril la vie des enfants et empêchent le retour des personnes déplacées.

Parmi les 53 personnes qui ont été blessées par des explosifs abandonnés entre avril 2012 et mars 2013, 38 sont des enfants. Cinq enfants et deux adultes ont également été tués pendant cette période, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

“Nous recommandons vivement aux [déplacés] de ne pas rentrer tout de suite chez eux, car la sécurité n'a pas encore été rétablie. [L'élimination des] mines antipersonnel [et des munitions non explosées] est l'une des conditions préalables au retour des personnes déplacées. Nous les exhortons donc à demeurer là où elles sont pour le moment”, a mis en garde Eduardo Cue, porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) au Mali.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), environ 431.000 personnes (260.665 PDIP et 170.313 réfugiés) ont été déplacées et 4,3 millions d'habitants ont besoin d'une aide humanitaire.

Les munitions sont partout

Les obus d'artillerie, les roquettes, les grenades, les balles, les bombes aériennes et les mortiers abandonnés ont surtout été retrouvés dans les villes de Diabali, de Douentza, de Konna et de Gao.

“[Les munitions non explosées] sont partout; dans la rue, près des écoles et des centres de santé”, rapporte Hector Calderon, responsable des communications de l'Unicef au Mali. “Les enfants sont plus vulnérables parce qu'ils jouent, qu'ils courent dans tous les sens et qu'ils peuvent, par curiosité, décider de ramasser des munitions abandonnées”.

À la suite du renversement

du gouvernement malien, en mars 2012, le nord du pays a été successivement contrôlé par les rebelles séparatistes touaregs et par des militants islamistes liés à Al-Qaïda. Les militants islamistes ont été chassés de la plus grande partie de la région, mais l'accès des travailleurs humanitaires est toujours difficile et la situation sécuritaire demeure incertaine.



Les forces françaises détruisent des stocks de munitions, courant février, près de Gao

Sidiki, 13 ans, décrit les dommages infligés à son école, à Konna, pendant les combats.

“Des soldats tiraient des missiles juste derrière l'école. Ça faisait beaucoup de bruit et j'étais effrayé. J'avais peur qu'on reçoive des balles”, a-t-il raconté à l'Unicef. “Nous avons fui. Nous avons tous couru nous réfugier chez nous (...) À notre retour, nous avons constaté les dégâts. Il y avait de gros trous dans les murs et [des muni-

tions] partout dans la cour de l'école, toutes sortes de munitions... petits et gros calibres”.

100.000 enfants à risque

“En plus de constituer une menace directe pour la vie et l'intégrité physique, la présence de débris de guerre explosifs affecte négativement les moyens de subsistance et perturbe la vie quotidienne des habitants. La présence de ces objets dangereux est une source évidente de crainte et de détresse qui empêche les communautés affectées de reprendre une vie normale”, explique Marc Vaillant, responsable de programme auprès du Service de la lutte antimines des Nations unies (UNMAS) au Mali.

fant au centre de santé parce qu'elle craignait qu'il y ait des munitions non explosées. Il est évident que leur présence a un impact sur la vie des membres de ces communautés”.

Les munitions non explosées proviennent surtout des récents affrontements, mais, selon l'UNMAS, il pourrait également y avoir des mines antichars dans le nord du Mali, le long de la frontière algérienne, qui dateraient d'avant le conflit.

Les engins explosifs improvisés (EEI) qui peuvent être déclenchés à distance, les attentats suicides ou aux voitures piégées, le stockage non sécurisé des munitions et la prolifération généralisée des armes légères et de petit calibre font aussi partie des menaces sécuritaires qui pèsent sur le Mali, a indiqué l'UNMAS.

“Nous avons le devoir de remédier à cette situation en déployant rapidement des équipes d'enquête et d'élimination [des munitions non explosées] et en sensibilisant les personnes exposées aux risques”, ajoute M. Vaillant.

L'UNMAS a déployé des équipes d'enquête dans les régions de Mopti et de Tombouctou, et a formé 30 soldats de l'armée malienne pour éliminer les munitions non explosées.

Les forces françaises, qui combattent actuellement les rebelles islamistes aux côtés des troupes tchadiennes dans le massif des Ifoghas, près de la frontière algérienne, ont récemment découvert environ 800 kilogrammes de matières explosives dans une maison de Gao.

C'est là que, le mois dernier, des petits groupes de militants ont lancé des attaques de représailles, notamment des attentats suicides, après que le gros de leurs forces eut été chassé de la ville.



Ban : Les forêts, prioritaires après 2015

A l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé à redoubler d'efforts pour protéger celles-ci, notamment en les inscrivant dans le programme de développement pour l'après-2015 et dans les objectifs de développement durable.

“Alors que nous célébrons pour la première fois la Journée internationale des forêts, j'invite les gouvernements, les entreprises et tous les secteurs de la société à s'engager à réduire

la déforestation, à empêcher la dégradation des forêts, à faire reculer la pauvreté et à promouvoir des modes de subsistance durables pour toutes les populations sylvicoles”, a déclaré le chef de l'ONU.

Les forêts sont indispensables à notre bien-être, rappelle le message de M. Ban. Elles couvrent près d'un tiers du globe et offrent une précieuse variété d'avantages sociaux, économiques et environnementaux. Les trois quarts des ressources en eau douce proviennent de bassins hydrographiques forestiers.

Les forêts stabilisent les versants et empêchent les glissements de terrain; elles protègent en outre les populations côtières des tsunamis et des tempêtes. Plus de trois milliards de personnes utilisent du bois comme combustible; environ deux milliards sont tributaires des forêts pour assurer leur subsistance ou trouver un revenu, et 750 millions y vivent.

Selon M. Ban, les forêts jouent aussi un rôle central dans la lutte contre les changements climatiques. Elles absorbent plus de carbone qu'elles n'en libèrent dans l'atmosphère. La

déforestation et la conversion des terres sont responsables de 17% des émissions de dioxyde de carbone résultant des activités humaines.

“Cela montre combien il est urgent de conclure un accord global, sans exclusive et juridiquement contraignant sur les changements climatiques, qui permettra de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et encouragera la protection et la gestion durable des forêts”, a relevé le secrétaire général des Nations unies.

■ Xinhua

Cotonou demande l'effort de tous les Béninois

Le ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, Blaise Ahanhanzo-Glèlè, a exhorté jeudi 21 mars les Béninois à contribuer à la gestion durable des forêts.

“La contribution des Béninois à la gestion durable des forêts au Bénin n'est pas forcément synonyme d'un investissement financier énorme, mais plutôt d'un engagement fort de chacun et de tous”, a-t-il déclaré, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts.

Pour lui, les Béninois doivent adopter des gestes simples et utiles, des engagements citoyens, des soutiens aux actions de reboisement, des méthodes agricoles peu dévastatrices et des observations d'écosystèmes en vue de lutter contre la déforestation.

Selon une récente étude réalisée par le ministère de l'Environnement, 56% de l'ensemble du territoire national est dégradé.

“Au Bénin, la superficie des sols extrêmement dégradés est estimée à 1.240 km² et se retrouvent dans l'extrême nord du pays. Ceux fortement exploités et dégradés sont évalués à 17.170 km². De même, les sols moyennement dégradés couvrent une superficie de 15.350 km² et ceux faiblement dégradés s'étalent sur une superficie d'environ 29.127 km²”, révèle l'étude, précisant qu'au Bénin, la forêt recule à un rythme annuel moyen de 1.000 km².

“De nos jours, au Bénin, la désertification est à l'origine de la perturbation du cycle de l'eau, de la baisse des rendements agricoles, de l'accroissement de la proportion des ménages pauvres, de la migration de masse et des famines”, souligne la même étude.

■ Xinhua

Côte d'Ivoire: Les exploitants sommés de reboiser

Le gouvernement ivoirien a sommé les exploitants de bois de vène de reboiser 300 hectares par an, a déclaré mercredi 20 mars le ministre ivoirien des Eaux et Forêts, Mathieu Babaud Darret.

“Cette année, et cela pour la première fois, il a été obtenu des exploitants du bois de vène, un engagement ferme de reboiser au moins 300 hectares de cette essence chaque année au-dessus du 8ème parallèle (au nord de la Côte d'Ivoire)”, a révélé Mathieu Babaud Darret.

Selon le ministre, la forêt ivoirienne, qui était estimée à environ 16 millions d'hectares dans les années 1960, représentait à peine trois millions d'hectares en 2000.

Les conséquences de cette “déforestation massive” sont “largement” perceptibles sur les changements climatiques, l'érosion côtière, les eaux souterraines et les eaux de surface, a-t-il souligné.

Mathieu Babaud Darret a indiqué qu'avec le conflit militaro-politique de 2002 puis la crise post-électorale de 2010, la situation est devenue “préoccupante”, notant une “forte infiltration” des populations dans les forêts classées et parcs nationaux, notamment à l'ouest et dans le sud-ouest du pays.

Depuis début février, le gouvernement a entrepris de déloger

manu militari les occupants illégaux des forêts classées et parcs nationaux pour faire face à “cette question de la préservation et de la reconstitution des forêts en vue de leur utilisation rationnelle”.

Pour lutter contre toutes les formes de criminalité liées à la forêt, une révision du code forestier va par ailleurs être prochainement soumis à l'Assemblée, a indiqué le ministre des Eaux et Forêts. ■

La Guinée déploie 2.000 agents forestiers

Le gouvernement guinéen a entamé le déploiement de 2.000 agents forestiers sur le terrain pour veiller sur la faune et la flore.

Ces agents, qui ont suivi une formation à Conakry, auront à combattre les coupes abusives de bois et les feux de brousse, qui sont légion dans les provinces intérieures de la Guinée.

Les gardes forestiers auront aussi à éradiquer le phénomène de braconnage.

Leur recrutement a été rendu possible grâce à un appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). ■



Profitez de la large diffusion gratuite du **Journal du Développement** et de nos tarifs promotionnels pour toucher des milliers de professionnels du secteur.

Diffusez dans notre revue:

- Vos communiqués de presse;
- Vos interviews;
- Vos extraits de newsletters;
- Vos publi-reportages;
- Vos annonces publicitaires;
- Vos offres d'emploi...

Sponsorisez nos rubriques:

- Santé; Justice; Droits de l'homme;
- Genre; Démocratisation; Agriculture;
- Enfance; Alimentation; Education;
- Environnement; Economie; Infrastructures;
- Sécurité; etc.

La revue avec votre annonce peut être envoyée à tous vos contacts, en plus de nos lecteurs...



La première revue indépendante des professionnels du développement

www.lejournaldudeveloppement.com/la_revue

Le Journal du Développement est lu par les donateurs, ambassades, consultants, organisations internationales et ONG, en Afrique et en Europe.

**Notre PUBLICITE
A partir de 150 euros
seulement**

Contactez-nous pour profiter de nos packages promotionnels.

contact@lejournaldudeveloppement.com



Le port de San Pedro en plein boom

Le Port de San Pedro, le deuxième de Côte d'Ivoire, dans le sud-ouest du pays, vise cinq millions de tonnes de trafic "à court terme", après avoir réalisé en 2012 un trafic global de 3,2 millions de tonnes, soit 79% de croissance par rapport à 2011.

L'annonce a été faite mardi 19 mars par le directeur général du Port, Hilaire Lamizana, présentant le bilan et les perspectives de sa structure.

"Pour l'exercice 2013, nous

voulons mettre le cap sur les 3,5 millions de tonnes mais l'objectif sur le court terme est de faire 5 millions de tonnes et, sur le long terme, atteindre les 10 millions de tonnes", a déclaré Hilaire Lamizana.

Les chiffres montrent que le trafic de marchandises se compose à 57% de marchandises en transbordement, de 33% de marchandises à l'export et de 10% de marchandises à l'import.

Les escales de navires et le trafic de conteneurs ont enre-

gistré une hausse significative avec respectivement 518 escales et 246.000 conteneurs.

Cajou, coton et cacao

M. Lamizana veut accorder une place particulière à la noix de cajou et aux fibres de coton mais surtout au cacao dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial avec 1,5 million de tonnes sorties principalement des plantations du sud-ouest du pays.

"Pour mieux doper les ex-

portations et donc le commerce extérieur, il est prévu l'ouverture d'un bureau du commerce extérieur pour faciliter, sur place, la délivrance de la fiche de renseignement à l'exportation et du code import et export", a ajouté M. Lamizana, sans oublier l'ouverture d'agences du laboratoire national d'appui au développement agricole pour le contrôle des produits halieutiques et la création d'un guichet unique pour les automobiles.

■ Xinhua

Le FMI satisfait des réformes congolaises

A l'issue d'une mission de 7 jours, le Fonds monétaire international (FMI) a exprimé sa satisfaction au vu des mesures actuellement prises par le gouvernement congolais en matière de stabilité économique.

"La République du Congo a continué à réaliser des progrès globalement satisfaisants en matière de stabilité macro-économique. La production dans les champs pétroliers arrivant à maturité a baissé en 2012, mais la croissance hors pétrole s'est accélérée, dopée par une activité vigoureuse, notamment dans les secteurs

des services non échangeables, du commerce et des BTP", note une déclaration du FMI en date de jeudi 21 mars.

La croissance pourrait passer de 3,8% en 2012 à 6,4% en 2013

En 2012, l'évolution macro-économique a été dominée par des mesures budgétaires d'urgence prises par les autorités pour faire face aux conséquences de l'explosion d'un dépôt de munitions le 4 mars à Mpila. Selon les estimations, la croissance économique a atteint 3,8%, l'inflation culminant

à 7,5% à cause d'une réaction limitée de l'offre globale à une hausse des dépenses publiques financées sur ressources intérieures équivalant à 16% points de pourcentage du PIB hors pétrole par rapport à 2011, principalement à l'appui des premiers efforts déployés pour remédier aux dégâts causés par l'explosion, a relevé le FMI.

Par ailleurs, l'augmentation rapide des dépenses a fait grimper le déficit budgétaire primaire de base hors pétrole à 64,3% du PIB hors pétrole (46,3% du PIB hors pétrole en 2011), précise le FMI, estimant que les perspectives pour 2013

et à moyen terme semblent globalement favorables.

Selon les projections, la croissance devrait remonter à 6,4% cette année et l'inflation en fin d'année se replier à 4% environ. Malgré la hausse des investissements, les positions budgétaire et extérieure resteront confortables et une règle d'ancrage budgétaire adoptée à partir de l'exercice 2013 permettra d'atténuer les effets macrobudgétaires négatifs de la volatilité des recettes pétrolières et d'assurer la viabilité des finances publiques, conclut la déclaration.

■ Xinhua

Projet de ligne maritime Dakar-Rabat

Le Sénégal et le Maroc ont décidé d'ouvrir une ligne maritime entre les deux pays pour dynamiser leurs échanges commerciaux, indique un communiqué du 19 mars, publié à l'issue la visite officielle de quatre jours du roi Mohamed VI au Sénégal.

Selon le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, un projet d'accord devrait être prochainement signé à Rabat.

Au cours de la visite, le Sénégal et le Maroc ont signé deux accords, un premier sur le transport routier de voyageurs et de marchandises entre les deux pays, et un second accord de coopération sur les mines, les hydrocarbures, l'électricité et les énergies renouvelables. ■

L'UE remet 20 millions d'euros à la SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union européenne ont signé mercredi 20 mars à Maputo un accord sur une aide de 20 millions d'euros pour renforcer l'intégration économique régionale.

Ce paquet "permettra d'augmenter les volumes d'échanges à l'intérieur de la région de la SADC et entre la SADC et l'Europe", a déclaré l'ambassadeur européen au Botswana Gerard McGovern, à l'issue de la cérémonie de signature. ■



RDC : Les "taxes" des hommes armés

En RD Congo, militaires des FARDC et membres des groupes armés imposent des taxes illicites aux habitants. Les populations, déjà appauvries par la guerre, se retrouvent ainsi forcées à entretenir les troupes régulières comme les rebelles.

“L’armée et les milices ne se battent parfois que pour le contrôle d’un marché ou d’un sentier qui mène aux champs”, déclare Jean Ngoa, chef coutumier de Kitshanga, une cité du Nord-Kivu, dans l’est de la République démocratique du Congo (RDC).

Sur le sentier qui mène vers son champ, Denise Mambo, une habitante de Kitshanga, s’arrête devant une corde placée à même le sol. C’est la barrière “lala salama” (qui signifie “dors en paix”, en swahili).

C’est une taxe illicite souvent imposée par l’armée et les rebelles dans les zones de combat au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, au Maniema, au Katanga, et en Province orientale – notamment dans le district de l’Ituri – dans l’est du pays.

“Personne ne peut traverser la corde sans avoir payé ‘lala salama’”, déclare un sergent des Forces armées de la RDC (FARDC), surnommé Django.

Cette barrière oblige toute personne souhaitant accéder à ses champs, pour la récolte, à s’acquitter d’une taxe de 1.000 francs congolais (environ un dollar) auprès des hommes armés qui sont postés là, ou de l’équivalent de deux à trois kilogrammes de sa récolte pour celle qui revient du champ. Cette taxe illégale est appelée parfois “appui à la sécurité”.

Dans les marchés, ces groupes armés prélèvent une taxe parallèle à celle de l’administration locale. Cette taxe varie de 0,2 à 10 dollars en fonction des marchandises des commerçants qui la paient les jours du marché, en général deux fois par semaine.

La taxe de l’administration locale a les mêmes montants et se paie dans la même périodicité.

Depuis l’intégration bâclée des anciens rebelles au sein des

FARDC en mars 2009, qui a débouché sur la rébellion du M23 en avril 2012, la société civile tire la sonnette d’alarme.

La population civile est devenue l’une des sources de revenus les plus importantes pour nourrir les troupes régulières, les groupes armés et les milices d’origine rwandaise, comme les

meure insuffisante et est payée de façon irrégulière. Et ils n’ont rien trouvé de plus simple que de racketter les civils.

“Lorsqu’on a la chance d’être payé, nous recevons 60.000 dollars pour la solde de 1.000 hommes, officiers et hommes de rang compris”, explique le capitaine George Sakombi, du



Un soldat du M23

FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda).

Aujourd’hui, des milliers de civils sont victimes de pillages, viols, meurtres... dans les cinq provinces de l’est du Congo, qui ont en commun le swahili comme langue nationale et qui grouillent de milices, affirme Juvénal Munubo, un député de Walikale (Nord-Kivu) et membre de la Commission de défense et sécurité à l’Assemblée nationale de la RDC.

“Une exploitation financière au-delà du tolérable”

“Mais [ces civils] subissent également une exploitation financière au-delà du tolérable”, ajoute-t-il.

Si le salaire moyen d’un soldat est passé de 10 à 60 dollars, entre 2006 et 2013, selon l’état-major des FARDC, les militaires trouvent que leur solde de-

meure insuffisante et est payée de façon irrégulière. Et ils n’ont rien trouvé de plus simple que de racketter les civils.

“Nous étions dans une armée sans salaire”, déclare le lieutenant-colonel Vianney Kazarama, porte-parole militaire du groupe rebelle M23, qui avait pris et contrôlé Goma, la capitale du Nord-Kivu, du 20 au 30 novembre 2012.

Les rebelles du M23 sont issus de l’ancien Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) qui avait signé un accord de paix avec le gouvernement congolais, le 23 mars 2009.

Reconnaissant l’inefficacité des FARDC, le général François Olenga, nommé chef d’état-major de la force terrestre en novembre 2012 pour remplacer le général Gabriel Amisi – accusé dans le rapport de l’ONU du 21 novembre 2012 d’avoir vendu des armes aux rebelles – essaie de rassurer les troupes. “Je vais veiller moi-même à ce

que chaque militaire reçoive sa solde”, avait-il promis en novembre, devant les médias.

Mais la taxe “lala salama” est aussi une aubaine pour la création des groupes armés. Au Nord-Kivu, par exemple, de 2008 à 2013, leur nombre a doublé passant de 12 à 25, selon la société civile. Et au Sud-Kivu, ils sont passés de 11 groupes armés en 2008 à une vingtaine en 2013.

S’exprimant anonymement, un enseignant de Kashuga (Nord-Kivu), connu pour son marché bien fourni, déclare que le village a été attaqué à 12 reprises, entre avril et juillet 2012, successivement par les FARDC, l’Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) et le M26 qui exige aussi l’application de l’accord signé le 26 mars 2009 entre le gouvernement et les Patriotes résistants congolais (PARECO), devenu un parti politique.

“Resté seul à Kashuga, le M26 contraint toute personne âgée d’au moins 13 ans à payer 1.200 FC par mois (plus d’un dollar)”, ajoute-t-il. Cette taxe est dénommée “rengera buzima” (qui signifie “protège la vie”, en langue locale kinyarwanda).

Contrairement à la “lala salama” qui n’exige aucune pièce justificative, “les miliciens [du M26] passent dans les camps de déplacés, les écoles et les églises pour demander à tout le monde d’exhiber son reçu de “rengera buzima”, souligne l’enseignant.

A l’origine, “lala salama” était le nom d’une émission, en 2000, sur les ondes de Radio Liberté à Kisangani (nord-est du pays). Animée à l’époque par un officier membre d’un groupement politique congolais de Kisangani proche de l’Ouganda, l’émission faisait porter la responsabilité des malheurs du Congo aux Rwandais et à leurs alliés de la RDC.

■ Taylor T. Kakala, IPS



Les Guinéens manifestent contre les coupures d'électricité

Le gouvernement guinéen a appelé vendredi 22 mars les populations au calme et à la retenue, après trois jours de manifestations dans certains quartiers de la capitale Conakry, pour cause de délestages du courant électrique.

S'exprimant sur la radio nationale au nom du président Alpha Condé, le secrétaire général de la présidence Naby Youssouf Kiridy Bangoura a réitéré l'engagement du gouvernement à tout mettre en œuvre pour améliorer l'approvisionnement en électricité.

Faisant preuve de compré-

hension à l'égard du "sentiment d'agacement et d'exaspération" que ces coupures pourraient provoquer chez les populations, M. Kiridy Bangoura a appelé les citoyens à "s'armer de courage dans un élan d'effort collectif pour développer le pays".

Toujours vendredi, le gouvernement a procédé à une restructuration de la compagnie Electricité de Guinée (EDG), dans le souci d'instaurer un système de gestion transparente des fonds alloués à la société. Une phase transitoire, en attendant le recrutement d'un nouveau gestionnaire de la société.

Des manifestations parfois violentes ont marqué la semaine à Conakry. Des manifestants ont barricadé les rues le long de l'axe menant de Ratoma à Kipé, dans la banlieue de Conakry.

Bus vandalisés

Au moins six autobus de la Société des transports de Guinée (Sotragui) ont été caillassés, et leurs chauffeurs blessés, incitant la société à suspendre ses activités.

"Cela fait près de 6 jours que la desserte est interrompue dans notre zone", se plaint un riverain.

En réponse, EDG a invoqué des "problèmes techniques", et avoué devoir "favoriser certaines zones au détriment d'autres".

Ainsi, la commune de Kaloum, abritant l'administration publique et la Présidence de la République est une zone prioritaire, où le courant est "plus régulier que dans la banlieue de la capitale". A cela, il faut ajouter la cité ministérielle de Donka et la zone industrielle de Matoto, où est concentré l'essentiel des industries de la ville.

Les autres quartiers sont desservis à tour de rôle et bénéficient de moins de 6 heures d'alimentation par jour. ■

Niger : Le retour des délestages

Depuis début mars, la capitale Niamey, ainsi que toutes les autres villes du pays, ont renoué avec les coupures électriques. La population est soumise, impuissante, à des délestages de plusieurs heures, voire toute la journée, pendant ce mois qui est exceptionnellement chaud cette année.

Les Nigériens commencent à exprimer leur ras-le-bol, d'autant plus que toutes les garanties leur avaient été four-

nies par les responsables de la Société nigérienne d'électricité (Nigelec).

Le Directeur général de la Nigelec, Halid Alhassan, avait promis, en août dernier, qu'après les travaux de réhabilitation générale du réseau électrique de Niamey, les coupures seraient terminées.

Il s'agissait de l'installation de nouveaux équipements comprenant des transformateurs de grande puissance et des câbles souterrains, ainsi que

du renforcement des anciens postes de transformation et de la création de nouveaux postes. Une opération d'un coût global de 1,2 milliard FCFA, financée à hauteur d'environ 800 millions FCFA par un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

La situation est très décriée par l'ensemble des organisations de la société civile.

Selon le Coordonnateur du Forum pour une citoyenneté responsable, Souley Oumarou,

"on a l'impression que quelque chose est en train d'être caché par les autorités".

En attendant, les espoirs sont fondés sur la construction du gigantesque barrage hydroélectrique de Kandadji sur le fleuve Niger, en amont de Niamey, qui pourra produire environ 130.000 mégawatts, permettant ainsi au Niger d'avoir accès à de l'électricité à bon marché. Un projet dont la fin des travaux est prévue en 2016. ■

La Côte d'Ivoire annonce des mesures d'urgence

Le gouvernement ivoirien a annoncé vendredi 22 mars "d'importantes mesures d'urgence" pour faire face aux coupures d'électricité et d'eau potable qui affectent Abidjan et l'intérieur du pays.

"Le gouvernement a pris d'importantes mesures d'urgence pour résoudre de façon durable la question des coupures d'eau et d'électricité décriées ces derniers temps par la population", a déclaré la porte-parole du gouvernement, Affoussiata Bamba-Lamine, au sortir d'un Conseil des mi-

nistres.

Elle a annoncé des investissements d'une valeur de 20 milliards de francs CFA dont 9 milliards pour le district d'Abidjan et 11 milliards pour l'intérieur du pays.

"Doublant la puissance"

Le gouvernement prévoit ainsi le "renforcement des réseaux de transport et de distribution d'électricité et l'installation d'une trentaine de transformateurs d'ici à 2015", qui "devront à terme permettre de doubler la

puissance de la production pour faire face à la forte croissance de la demande", a encore dit Mme Bamba-Lamine.

Selon elle, "le gouvernement entend mettre à la disposition des populations une énergie de qualité et bon marché".

Le président Alassane Ouattara a procédé fin février à Soubré (sud-ouest) au lancement des travaux de construction d'un barrage hydro-électrique d'un montant de plus de 300 milliards de francs CFA qui devrait, dans moins de cinq ans, permettre d'assurer l'équilibre

énergétique en Côte d'Ivoire.

Concernant le déficit d'eau potable, qui est passé de 30 à 50%, le gouvernement prévoit un plan d'urgence de 48 milliards de francs CFA pour réduire le déficit de 10% en 2013.

Deux châteaux d'eau seront construits à Abobo et à Yopougon, les plus grandes communes d'Abidjan.

La production journalière totale cumulée d'eau potable est d'environ 350.000 m³ pour des besoins estimés 500.000 m³. ■

Délestages : Le président béninois sollicite l'indulgence des habitants

Le président béninois a sollicité l'“indulgence” des habitants des grandes villes, face aux coupures intempestives de courant électrique qu'ils subissent depuis déjà plusieurs semaines.

“Bien que la question énergétique se pose avec gravité à tous les pays de la sous-région, je voudrais solliciter l'indulgence des Béninoises et des Béninois pour tous les désagréments subis quotidiennement”, a déclaré le chef de l'Etat béninois Boni Yayi.

Pour le ministre béninois de l'Energie, des Recherches pétrolières et minières, de l'Eau et du Développement des Energies renouvelables, Barthélémy Kassa, la raison principale des

coups électriques reste le faible niveau des disponibilités énergétiques par rapport aux besoins réels.

“Sur des besoins, de l'ordre de 200 mégawatts, le Bénin ne dispose que de 70 mégawatts. Il en est ainsi parce que le Bénin importe l'électricité”, a-t-il déclaré.

Le Bénin ne produit que 10% de sa consommation

Selon lui, le Bénin produit actuellement 10% de sa consommation. “Le reste est acheté au Ghana, au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Or le Nigeria a une production très instable. Nous héritons d'une situation que nous sommes obligés de gérer”, a-t-il déploré.

Le président béninois a rappelé que la réduction de la dépendance énergétique du Bénin était une priorité de son gouvernement.

“Pour juguler les déficits énergétiques avec ses conséquences de coupures répétées, mon gouvernement a engagé la construction de la centrale thermique de 80 mégawatts de Maria-Gléta. Elle est presque achevée et sera bientôt mise en service au cours de cette année 2013. Mieux, mon gouvernement a décidé de transformer cette turbine à gaz en une centrale à cycle combiné qui permettra d'augmenter sa capacité à 110 mégawatts”, a-t-il rassuré.

Par ailleurs, “Mon gouvernement a ouvert le secteur de la

production d'énergie électrique aux investissements privés et vient d'autoriser la construction d'une nouvelle centrale d'au moins 50 mégawatts. Il en est de même de la première centrale solaire au Bénin de 5 mégawatts concédée à une entreprise privée et qui sera construite à Kandi”, a-t-il ajouté.

Outre toutes ces dispositions, a renchéri le ministre Barthélémy Kassa, le Bénin vient de bénéficier de 300 millions de dollars de la Turquie pour investir dans le secteur énergétique.

“Avec cette subvention, il sera construit une centrale thermique de 25 mégawatts”, a-t-il annoncé.

■ Xinhua

Congrès africain du pétrole à Libreville

Vingt-huit pays et plus de 600 participants se sont déjà enregistrés au Cinquième congrès africain du Pétrole et Exposition (CAPE V) qui se tiendra à Libreville du 26 au 28 mars, indique un communiqué officiel reçu lundi 18 mars.

Cette cinquième édition du CAPE, co-organisée par l'Association des Producteurs de Pétrole africains (APPA), le ministère gabonais du Pétrole, de l'Energie et des Ressources Hydraulique et le Consultant AME Trade Ltd, se déroulera autour du thème “Perspectives pour les hydrocarbures en Afrique: Equilibre entre production et

développement durable”.

Selon le communiqué, la cérémonie d'ouverture sera présidée par le chef d'Etat gabonais Ali Bongo Ondimba.

Le Congrès africain du pétrole et exposition (CAPE) est un salon triennal organisé par l'APPA en marge de son Conseil des ministres. Cette organisation compte 16 Etats membres qui réunissent près de 98% de la production et des réserves d'hydrocarbures de l'Afrique. ■

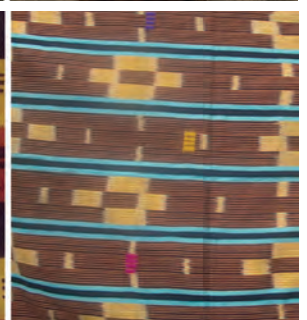
RITA
IMPORT - EXPORT
Contacts : (+277) 10 40 77 64 (+225) 03 153 320
E-mail : arletes@hotmail.fr

TAM TAMS



RITA
IMPORT - EXPORT
Contacts : (+277) 10 40 77 64 (+225) 03 153 320
E-mail : arletes@hotmail.fr

PAGNES TRADITIONNELS





Café : Les producteurs burundais réclament une hausse des prix

La Confédération Nationale des Caféculteurs (CNAC) du Burundi, qui regroupe 130.000 membres, a réclamé mercredi 20 mars une augmentation du prix du café et davantage de transparence dans sa fixation.

Joseph Ntirabampa, président du CNAC, a expliqué que les sociétés de dépulpage du Burundi fixent les prix à leur convenance au moment des

récoltes du café, autour de 350 francs burundais le kilo de café cerise (moins d'un dollar), tandis qu'au Rwanda, il est acheté plus de 600 francs.

Sur un total de 104 coopératives de caféculteurs, 14 seulement possèdent leurs propres stations de dépulpage. Les producteurs sont donc obligés d'accepter les prix proposés pour éviter le pourrissement du café, a-t-il noté.

Selon M. Ntirabampa, le

café, qui apporte plus de 90 milliards de FBU au Burundi pour la campagne 2012-2013, ne peut procurer à un caféculteur qu'un revenu moyen de 100.000 FBU (64 dollars) pendant une campagne.

Des producteurs abandonnent le secteur

Avec la privatisation des Sociétés de Gestion des Stations de Lavage (Sogestal) du

Burundi, certaines sociétés ne respectent plus la mesure de gouvernement instaurée en 2007 sur la rémunération des caféculteurs à 72% du total des ventes du café, a signalé M. Ntirabampa.

M. Ntirabampa a affirmé que certains producteurs ont abandonné le caféier et d'autres les ont même arrachés et remplacés par des cultures vivrières considérées plus rentables. ■

Cameroun : Premier festival du café

Le premier festival du café d'Afrique subsaharienne s'est déroulé au Cameroun du 21 au 23 mars, pour mettre en lumière "l'attractivité de la filière café".

D'après Luc Magloire Mbaraga Atangana, ministre du Commerce, le Festicoffee vise à "interpeller l'ensemble des intervenants de la filière sur les opportunités et les défis de notre caféiculture, porteuse de tant d'espoirs pour le monde

paysan".

Le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), qui regroupe tous les acteurs des filières cacao et café, révèle en effet que cette "filiale en pleine vitalité occupe près de 300.000 ménages, et ses retombées profitent à près de 3 millions de personnes".

Le Cameroun, avec une production annuelle évaluée à 45.000 tonnes de cafés arabica et robusta, est classé 20ème

producteur mondial et 6ème sur le plan africain.

Encourager la consommation locale

D'après le CICC, le Festicoffee nourrit aussi l'ambition "de briser les préjugés entourant le café, de sensibiliser le grand public et les jeunes en particulier à la consommation du café et sur son impact positif sur la santé et la vitalité".

"Les Camerounais ne consomment pas beaucoup de café", regrette Thomas Padjou Nguewo, président du conseil d'administration de la Société coopérative agropastorale du Cameroun.

"Si on donne l'opportunité aux Camerounais, ils vont consommer le café produit localement. On peut y parvenir à force de publicité comme c'est le cas avec l'alcool", a-t-il poursuivi. ■

Projet régional sur la fertilité des sols

Le Conseil ouest-africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF/WECARD) a procédé jeudi 21 mars à Cotonou, au lancement d'un projet de développement et de promotion de la gestion intégrée de la fertilité des sols au Bénin, Burkina Faso et Togo.

D'un coût global d'environ 900 millions de francs CFA (environ 1,8 million de dollars), conjointement financé par la Banque mondiale et les trois pays bénéficiaires, ce projet qui durera trois ans, vise à adapter et à accroître la productivité des principales cultures vivrières en s'appuyant sur les innovations existantes.

"La mise en oeuvre du projet permettra de renforcer les savoirs, les connaissances et les compétences des acteurs du secteur agricole en matière de gestion de la fertilité des sols pour en améliorer la teneur en éléments nutritifs, la capacité d'échange cationique et l'humidité", a indiqué la conseillère technique à la

recherche à l'agriculture et à l'alimentation du ministre béninois de l'Agriculture, Victorine Kpohazoundé.

Au Bénin, le projet sera exécuté dans des zones qui connaissent de fortes pressions sur le foncier et un risque de dégradation des sols élevés.

Au Burkina Faso, a-t-elle indiqué, le projet sera exécuté dans une zone qui s'étend du nord-est au nord-ouest, où la pluviométrie est faible, et dans la zone nord de production du sorgho, du mil, du maïs, du niébé et du riz, où la pluviométrie annuelle varie de 700 à 900 mm.

Enfin, au Togo, le projet sera exécuté dans la zone correspondant à la partie nord-ouest de la région des savanes, caractérisée par un taux d'occupation du sol de plus de 80% qui dénote d'une grande contrainte à l'accessibilité au capital foncier. ■

**Dans l'urgence,
donner les premiers soins**

www.msf.ch
CCP 12-100-2





Opération ville morte réussie à Goma

Du 11 au 13 mars, Goma a été paralysée. L'opération ville morte, lancée à l'initiative de la société civile, a été largement suivie par les habitants excédés par les retards des travaux de voirie. Face à cette détermination, les autorités ont relancé l'asphaltage des routes.

Pendant trois jours, du lundi 11 au mercredi 13 mars, Goma a vécu sa première opération ville morte.

Les habitants ont répondu massivement à cette opération décrétée à l'initiative de la Société civile, en réaction à la léthargie des autorités dans la poursuite des travaux de voirie urbaine.

Principale revendication: les désagréments, en particulier la poussière omniprésente, causés par le retard des travaux d'asphaltage de la route reliant le rond-point Signers au terminus Katindo. Depuis la pose de la première pierre par le gouverneur, il y a plus de deux ans, c'est à peine un tronçon de quelques mètres qui a été goudronné, sur les 10 km prévus.

Magasins et bureaux fermés, c'est toute l'activité économique de la ville qui a été paralysée pendant ces trois jours. Les gens sont restés chez eux, malgré les appels lancés dans les médias par le gouverneur et le maire de la ville, exhortant les populations à aller travailler.

"Nous en avons assez des promesses non réalisées, nous devons rester unis jusqu'à ce que les autorités tant provinciales que nationales prennent au sérieux nos revendications", déclare Luc Katembo, membre de l'Association des Revendeurs de produits pétroliers pour le Développement intégral du

Nord Kivu (ARPPDINK), une association dont les membres ont suivi le mot d'ordre.

"Nous payons régulièrement la taxe voirie mais en retour, rien n'est fait pour maintenir les routes en bon état. Les conséquences sont désastreuses, autant pour nos véhicules que pour le confort de nos clients",



s'indigne aussi Djamali Zawadi, un conducteur de taxi bus.

Pour les initiateurs, l'opération ville morte a amorcé un rapprochement entre les habitants et les organisations de la société civile.

"La population a pris une part active dans cette opération et comprend mieux l'importance du plaidoyer. Il y a peu, mes voisins me surnommaient 'société civile', comme pour se démarquer de notre engagement", se rappelle Flavien, président honoraire de la so-

ciété civile de Goma.

Une méfiance qui s'explique par le fait que pour de nombreux militants, l'adhésion à des organisations de la société civile a souvent servi de tremplin pour lancer une carrière politique.

Sur les 286 candidats aux législatives de novembre 2011, il y avait une centaine de membres

ont reçu de leurs électeurs, précise le président de la société civile. Ils ont donc un cadre, les assemblées provinciales ou nationales, pour défendre les intérêts des populations."

Dès la fin de la manifestation, la société civile a organisé une réunion avec des associations de la place, afin d'évaluer l'initiative. Selon les organisateurs, l'adhésion de la population a eu un impact positif.

Ultimatum

En effet, dès le lundi matin, début de l'opération ville morte, le gouverneur du Nord Kivu et quelques ministres provinciaux se sont rendus sur les chantiers, et ont ordonné la reprise des travaux d'asphaltage d'un tronçon de route sur le boulevard Kanyamuhanga.

Les populations restent cependant sceptiques, malgré la réussite de l'opération et la bonne volonté affichée par les autorités.

Pour maintenir la pression sur les autorités, la société civile a adressé un mémorandum au Gouverneur, réitérant la détermination des habitants de Goma. L'ultimatum est clair: à partir du 28 mars, les taxes routières ne seront plus acquittées, si la route n'est pas entièrement goudronnée.

de la société civile, dont des activistes influents de différentes associations de défense des droits de l'homme.

Pour mobiliser les populations, la société civile se démarque donc de plus en plus des partis politiques.

Les politiciens tenus à l'écart

"J'ai été sollicité par des politiciens qui voulaient nous accompagner dans l'action. Je leur ai appelé le mandat qu'ils

■ Mustapha Mulonda, Syfia



ESPACE PUBLICITAIRE

Vos annonces publicitaires
Vos communiqués de presse
Vos offres d'emploi
Vos publi-reportages

contact@lejournaldudeveloppement.com

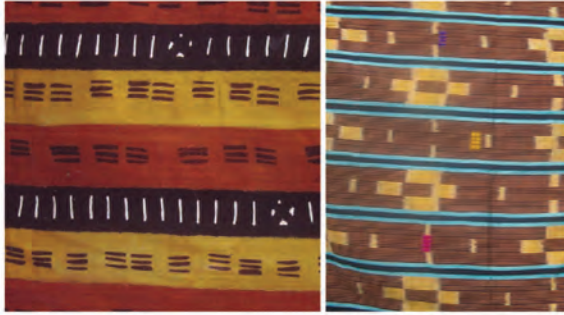
Votre PUBLICITE
A partir de 150 euros
seulement *

* Pour un 1/4 de page en couleurs



Contacts : (+277) 10 40 77 64 (+225) 03 153 320
 E-mail : arletes@hotmail.fr

PAGNES TRADITIONNELLS



STATUETTES



TAM TAMIS



COLONS



MASQUES



I M P O R T - E X P O R T

